

Intervenir en cas de séismes, 2008 Tirer un enseignement des opérations de secours et de reconstruction

Table des matières

Introduction	3	Gestion de l'aide	18
En quoi les séismes sont-ils différents?	3	Utiliser le capital social existant.....	18
Reconstruire avant tout	4	Demander aux bénéficiaires si l'assistance fournie est adéquate	18
La reconstruction est le défi prioritaire	4	Moyens d'existence et abris	19
Fixer des délais de reconstruction réalistes.....	5	Les moyens d'existence et les abris sont étroitement liés	19
Éviter de compromettre la reconstruction	6	Les moyens d'existence sont essentiels à la reconstruction	20
Ne pas prolonger la phase de secours.....	8	Tenir compte des moyens d'existence complexes...21	
Le plaidoyer et le dialogue : des instruments d'intervention vitaux.....	8	Ne pas recréer des moyens d'existence non durables	23
La reconstruction n'est pas neutre.....	9	Un bien unique ne constitue pas une source de revenus.....	23
L'intervention en cas de catastrophe n'est pas une solution miracle	10	Attention aux restrictions d'aménagement.....	24
Inclure des mesures de réduction des risques de catastrophe	11	Limiter les transferts de population à ce qui est essentiel pour la sécurité.....	25
Questions de secours	13	Ne pas reconstruire la vulnérabilité.....	26
La maladie est improbable.....	13	L'abri est un sujet complexe qui nécessite des compétences spécialisées.....	26
Les proportions de décès et de blessures varient grandement.....	14	Abris temporaires – seulement dans les cas indiqués	28
Laisser les vivants enterrer les morts.....	15	Se préparer à des problèmes de propriété foncière	29
Éviter l'amenuisement supplémentaire des ressources	15	Utiliser des subventions pour abris ou les recommander.....	30
Payer les gens pour déblayer les décombres.....	16	Remerciements	32
La flexibilité est clé.....	17	Références et ressources	32

INTERVENIR EN CAS DE SÉISMES, 2008

Tirer un enseignement des opérations de secours et de reconstruction



SECRETARIAT D'ALNAP

Overseas Development Institute

111 Westminster Bridge Road

Londres SE1 7JD, UK

Tél: + 44 (0)20 7922 0300

Fax: + 44 (0)20 7922 0399

Email: alnap@alnap.org

Site web: www.alnap.org

Veillez envoyer vos réactions et commentaires sur ce document à alnap@alnap.org

INTRODUCTION

L'objectif de ce document est de fournir une synthèse de l'apprentissage de trente années d'interventions humanitaires suite à des tremblements de terre. Il est orienté principalement vers des considérations tout particulièrement pertinentes aux séismes. Il part du principe que les lecteurs connaissent déjà les leçons plus générales du secteur de l'aide humanitaire, telles que les rôles essentiels de l'évaluation des besoins, la coordination efficace, l'obligation de rendre des comptes et la consultation de la population touchée.

Les principaux lecteurs visés sont les décideurs opérationnels et les responsables de programmes de secours qui sont chargés de répondre à ce type de catastrophe naturelle soudaine. Malheureusement, beaucoup de ces leçons ne sont pas nouvelles.

Ce document est une réécriture approfondie de deux documents d'information précédents, rédigés pour les communautés du secteur de l'humanitaire et du développement par ALNAP (www.alnap.org) et par ProVention Consortium (www.proventionconsortium.org).¹ Le premier document traitait du secours et le second de la reconstruction. Le présent document unifie les deux précédents car l'une des leçons les plus frappantes issues de catastrophes naturelles récentes est que le soutien efficace à la reconstruction, et non pas le secours aux victimes de catastrophes, est le défi prioritaire de l'intervention en cas de séisme. Ce document s'appuie sur 30 ans d'apprentissage acquis au cours d'interventions suite à des séismes, depuis le tremblement de terre du Guatemala en 1976 (magnitude 7,5², 23 000 morts) jusqu'à celui de Yogyakarta en 2006 (magnitude 6,3, 5 749 morts). Les enseignements sont tirés de 29 tremblements de terre au total, et l'accent principal est placé sur les événements de ce siècle, notamment : le tremblement de terre du Gujarat en 2001 (magnitude 7,6, 20 023 morts) ; celui de Bam en 2003 (magnitude 6,6, 31 000 morts) ; le tremblement de terre et les tsunamis de l'Océan indien en 2004 (magnitude 9,1, 227 898 morts) ; le tremblement de terre du Pakistan en 2005 (magnitude 7,6, 86 000 morts) ; et celui de Yogyakarta en 2006.

EN QUOI LES SÉISMES SONT-ILS DIFFÉRENTS?

Les tremblements de terre et les tsunamis diffèrent d'autres catastrophes naturelles de plusieurs manières :

- La destruction des routes (par glissement de terrain), des ponts et autres infrastructures rend l'accès et la communication difficiles.
- Les effets sont concentrés comparativement à ceux d'autres catastrophes naturelles.
- Les répliques peuvent perturber les opérations, mettre le personnel en danger et causer d'autres dommages après le premier tremblement de terre.

Une forte mortalité – l'effondrement des bâtiments peut tuer un grand nombre de personnes (30 % ou plus

¹ (Beck, 2005a, 2005b). Document d'information rédigé par John Cosgrave.

² Les données sur la magnitude et le nombre de morts sont issues du United States Geological Service (2008a, 2008b).

de la population d'une zone touchée].

- Morbidité – grand nombre de fractures et de blessures d'écrasement, mais faible risque d'épidémies.
- Les tremblements de terre créent de grandes quantités de décombres, qui doivent être déblayés avant de pouvoir commencer la reconstruction.
- Les tremblements de terre sont rares, ce qui fait que les mesures de réduction des risques de séisme sont plus difficiles à défendre que celles proposées pour les catastrophes plus fréquentes.
- Il n'y a pas d'intervalle ou de phase de stabilité entre le secours et la reconstruction, comme cela peut être le cas dans les situations d'urgence concernant des réfugiés ou des situations d'urgence complexes similaires. Les ménages démarrent leurs efforts de reconstruction immédiatement après le séisme.

RECONSTRUIRE AVANT TOUT

La reconstruction est le défi prioritaire

Les organisations doivent se concentrer sur la phase de reconstruction dès le début de l'intervention car il n'y a pas d'intervalle entre le secours et la reconstruction, qui est la plus grande difficulté dans les catastrophes naturelles soudaines.

La distinction entre secours et reconstruction est artificielle. Pour un ménage, après un tremblement de terre, l'action de secours pour sauver la vie ou réduire la souffrance des membres du ménage ou de voisins peut s'accompagner d'efforts pour protéger les moyens d'existence en sauvant les biens, tels que le bétail et les outils. Au niveau du bailleur de fonds, la distinction entre le secours et la reconstruction est claire pour ce qui est de la façon dont les demandes de fonds sont traitées, mais faire la distinction sur le terrain est beaucoup plus difficile – et sans intérêt pour les ménages affectés.

Le secours se définit comme une action qui vise à sauver des vies et à réduire la souffrance. Par exemple, s'il faut plus de trois ans pour rétablir l'eau à un niveau de qualité égal à celui dont les ménages bénéficiaient avant le tremblement de terre, s'agit-il de secours ou de reconstruction ? Une eau de mauvaise qualité accroît la morbidité ainsi que la mortalité et investir dans un meilleur approvisionnement en eau se justifie par la réduction de la mortalité et de la souffrance que cela entraîne.

Les enquêtes menées sur les populations frappées par le tsunami de l'Océan indien en 2004 et le tremblement de terre du Pakistan en 2005 ont révélé que le mécontentement était bien plus important concernant les efforts de reconstruction que les efforts de secours. L'Institut Fritz a noté qu'après le tsunami « *les programmes de restauration des moyens d'existence n'obtiennent pas de bonnes notes de satisfaction* » (Institut Fritz, 2005c, p.5). De même, l'enquête de l'Institut Fritz conduite après le tremblement de terre du Pakistan a révélé que 31 % des ménages indiquaient avoir des revenus insuffisants après le tremblement de terre, comparativement à seulement 3 % avant. Le rétablissement des moyens d'existence était le plus grand problème et 80 % des ménages indiquaient que ce problème représentait un grand ou très grand besoin 10 mois après la catastrophe (Bliss et al., 2006, p. 10).

Même dans les cas où la reconstruction avance rapidement, la restauration des moyens d'existence peut avoir du retard. Une étude du rétablissement précoce et de l'approche de responsabilité sectorielle observés

suite au séisme de Yogyakarta de mai 2006³ a révélé que « *Un an après le tremblement de terre, un important redressement économique a été observé et la reconstruction est à un stade avancé* ». Les éléments de l'intervention estimés avoir contribué à un rapide relèvement étaient entre autres : le financement généreux du gouvernement indonésien, le démarrage précoce de la reconstruction permanente, l'impact de la reconstruction sur l'économie et les interventions ciblées et coordonnées d'acteurs du secours et de la reconstruction, qui ont permis d'accéder à la reconstruction (Manfield, 2007, pp. 3–5), ainsi que les leçons tirées de la réponse au tsunami (Wilson et al., 2007, p. 23). Cependant, malgré le bon redressement constaté dans plusieurs secteurs, l'assistance pour restaurer les moyens d'existence économiques restait un besoin majeur plus d'un an après le tremblement de terre (Wilson et al., 2007, p. 7).

Fixer des délais de reconstruction réalistes

Les gouvernements affectés, les bailleurs de fonds et les responsables d'organisations doivent fixer, pour la phase de reconstruction, des délais de financement réalistes, compatibles avec le contexte de la catastrophe. Les planificateurs doivent prévoir des dépassements de temps dans leurs plans. La phase de reconstruction est susceptible de durer au minimum trois à cinq ans dans le cas d'une catastrophe majeure. La résilience de la communauté sera d'autant plus faible que l'impact de la catastrophe sur les moyens d'existence sera important, et moins les efforts de reconstruction seront efficaces plus la reconstruction prendra du temps.

La reconstruction commence immédiatement mais demande du temps. Les délais de reconstruction des bailleurs de fonds, des gouvernements affectés et des responsables de la mise en œuvre peuvent être définis par les politiques, les règles bureaucratiques ou la pression des médias, plutôt que par une solide évaluation des besoins. Le temps nécessaire à la reconstruction dépend de la sévérité et de l'étendue de la catastrophe, de la résilience de la communauté sinistrée ainsi que de la portée et de l'intensité de l'action de reconstruction.

Des délais de reconstruction excessivement courts sont bien trop fréquents. L'évaluation de la Banque mondiale sur son assistance dans les zones sinistrées a constaté « *Il arrive souvent que les activités qui pourraient fortement contribuer à l'action de reconstruction (et ultérieurement, au développement à long terme de*

Encadré 1. Durée des déboursements

Au cours de l'intervention suite au tremblement de terre du Gujarat, le Disasters Emergency Committee (DEC) (Comité d'urgence en cas de catastrophe) du Royaume-Uni a prolongé le délai durant lequel les fonds devaient être dépensés de 6 mois (la norme définie) à un maximum de 9 mois. L'évaluation du DEC a critiqué ce délai considéré trop court et a suggéré de le doubler pour le porter à 18 mois (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001c, p. 34).

En réponse au tsunami, les fonds collectés auprès du public par le DEC ont atteint un tel niveau (plus de 350 millions de livres sterling) qu'il a prolongé la période de dépense à trois ans. Cependant, l'évaluation du DEC a recommandé de la porter à quatre ans pour les dépenses générales en Indonésie et à cinq ans pour les dépenses pour la réduction de la vulnérabilité (Vaux et al., 2005). Aucune de ces recommandations de prolongation n'a été acceptée par le DEC.

³ Le tremblement de terre de mai 2006 a été une catastrophe majeure, qui a fait 5 700 morts et 38 000 blessés, a détruit 156 000 habitations et en a endommagé plus de 200 000. Les pertes économiques directes étaient estimées s'élever à 3,1 milliards de dollars américains (Elnashai et al., 2006, p. 14).

l'emprunteur) ne soient pas incluses dans les projets de prêt à la réhabilitation de zones sinistrées parce qu'elles ne peuvent être accomplies dans les trois années allouées » (Banque mondiale, 2006, p. xxi).

Un rapport sur la reconstruction suite au tremblement de terre du Salvador de 1986 a noté que, s'il est courant d'inclure une provision pour imprévus dans les budgets financiers, cela n'est jamais le cas dans les budgets-temps (Lazar et al., 1993, p. 60).

Malheureusement, bon nombre d'organismes appliquent des délais encore plus courts (Encadré 4). L'évaluation d'ECHO de l'assistance fournie en réponse au tremblement de terre du Pakistan a constaté qu'après l'intervention initiale, les communautés faisaient encore face à de nombreux problèmes de base causés par le tremblement de terre (Cosgrave et Nam, 2007, p. 70).

L'un des problèmes est qu'une grande partie de la communauté de l'aide humanitaire est orientée vers les situations d'urgence complexes en milieu rural. Le déplacement de la population est une caractéristique courante des urgences complexes et demande généralement trois à six mois d'efforts intensifs pour installer les personnes dans des camps avant d'entreprendre les soins et l'entretien. La crise de 1994 au Rwanda et celle de 1999 au Kosovo sont des exemples de ce type d'urgence. Les catastrophes naturelles soudaines sont différentes. Le réel problème pour ces situations est de fournir rapidement un soutien approprié pour le redressement économique au lieu de tenter de résoudre uniquement les problèmes à court terme. Bien que l'action à court terme soit importante pour sauver des vies et protéger les biens, une grande partie de ce travail peut être effectuée par la communauté même.

Éviter de compromettre la reconstruction

Lorsqu'elles examinent les interventions de secours, les organisations doivent aussi se pencher sur l'impact probable d'une intervention sur la reconstruction et envisager si une approche différente pourrait être préférable pour le redressement. En termes généraux, l'argent liquide et l'approvisionnement sur place sont à privilégier lorsqu'il existe des marchés locaux qui fonctionnent (compte tenu de l'impact probable sur les prix généraux). Les organisations doivent être très attentives à l'impact probable et réel de leurs activités sur les marchés locaux.

Le secours et la reconstruction sont étroitement liés et le secours peut soit soutenir soit empêcher la reconstruction. L'évaluation de la Banque mondiale de son assistance en situation de catastrophe fait ressortir que : « L'action entreprise au cours des premières semaines et des premiers mois qui suivent une catastrophe a un impact majeur sur le processus de reconstruction qui suivra et elle doit être planifiée et mise en œuvre en conséquence » (Banque mondiale, 2006, p. xxii).

L'action de secours en matière d'abris, de nourriture ou de soutien peut avoir un impact sur la reconstruction. Fournir des tentes peut satisfaire des besoins d'abri immédiats, mais fournir des matériaux et des outils pourrait mieux faire avancer la reconstruction. De même, se lancer dans la distribution alimentaire pourrait être une erreur ; en effet, une étude du tremblement de terre de 1976 au Guatemala a révélé que le manque de nourriture après le séisme était dû à des perturbations temporaires du marché plutôt qu'à la destruction des stocks alimentaires (Bates et al., 1979, p. 95). Les mesures appropriées sont fonction du contexte.

L'inquiétude est toujours que la distribution alimentaire nuise à la réhabilitation agricole, mais une enquête menée à Aceh a découvert que l'aide alimentaire fournie après le tsunami n'avait pas eu d'impact sur les prix à la production (ICASERD, 2005, pp. i-ii). De même, les programmes de secours et de reconstruction peuvent avoir un impact sur les taux de salaires locaux, ce qui, à court terme, est avantageux pour les salariés mais ce qui crée des difficultés pour d'autres secteurs de l'économie. Ceci était une préoccupation en Indonésie (Adams et al., 2005, p. 12), mais une étude approfondie a révélé que les taux payés par les organisations se rapprochaient de ceux du marché (ICASERD, 2005, p. 56). Au Sri Lanka, les organisations payaient le même taux de salaire aux

femmes qu'aux hommes, même si cela signifiait que les taux de salaire reçus par les femmes étaient supérieurs à ceux, normalement plus bas, du marché (Jayasuriya et al., 2005, p. 23). Cela met en relief le conflit possible entre l'équité et les normes sociales.

Le plus grand impact sur les taux de salaire est probablement l'augmentation des salaires des ouvriers du bâtiment semi-qualifiés, en raison de la demande pendant la phase de reconstruction, et non pas l'action des organisations dans la phase de secours. L'inflation des salaires chez les ouvriers qualifiés a donné lieu, au Sri Lanka, à une augmentation de près de 40 % du coût de la construction de logements (Jayasuriya et al., 2005, p. 34). À Aceh, deux ans après le tsunami, les salaires avaient augmenté de 30 % pour les ouvriers du bâtiment non qualifiés et de 65 % pour les semi-qualifiés.

Payer les personnes pour leur travail peut fournir de l'emploi à court terme très nécessaire (USAID Inde, 2002, p. 2), surtout pour ceux dont le gagne-pain principal est le travail journalier. L'étude de la Coalition pour l'évaluation du tsunami qui portait sur les liens entre le secours, la reconstruction et le développement a révélé que les programmes « argent contre travail » étaient énormément appréciés » par les bénéficiaires (Brusset et al., 2006, p. 28). La Coalition pour l'évaluation du Tsunami a constaté que : « *la réponse au tsunami a démontré une fois de plus que l'assistance non financière... est moins efficace et moins performante que l'assistance monétaire* » (Telford et al., 2006, p. 95). Les bénéficiaires préfèrent généralement l'aide monétaire à l'aide non monétaire (Adams et al., 2005, p. 30, Scheper, 2006 #2092). La Banque mondiale a observé que « *les projets de transferts monétaires peuvent être une contribution extrêmement importante à la reconstruction* » (Département de la Banque mondiale pour l'évaluation des opérations, 2005, p. 47) en raison de leur impact sur l'économie locale et parce qu'ils permettent aux familles de satisfaire leurs besoins immédiats. Au cours de la réponse au tremblement de terre du Pakistan, les subventions monétaires ont permis aux ménages de satisfaire leurs besoins immédiats (Khalid et Haider, 2006, p. v).

Après le tsunami en Indonésie, le fait que le programme « argent contre travail » compromettait une tradition de travail collectif était source d'inquiétudes (Eye on Aceh, 2006, p. 16). Ces inquiétudes ont conduit des organisations à éviter le programme « argent contre travail » dans leur intervention suite au séisme de Yogyakarta (Wilson et al., 2007, p. 8), dans les lieux où il existait une forte tradition de travail collectif. Toutefois, les contributions aux efforts collectifs ne sont pas simplement l'expression d'un idéal romantique, mais un investissement pratique dans la « banque de travail collectif » qui prévoit des remboursements à plus long terme lorsque les contributeurs ont eux-mêmes besoin d'aide. L'aptitude de participer à un travail non rémunéré dépend de la situation économique générale des personnes et de la mesure selon laquelle elles peuvent renoncer à une rémunération immédiate en vue d'un bénéfice futur. Lorsque des mois de travail sont nécessaires, il n'est ni réaliste ni juste de compter sur le travail communautaire. Le peu de preuves existant contre l'utilisation d'argent doit être mis en balance avec les fortes preuves en sa faveur.

L'approvisionnement est un autre domaine dans lequel l'action de secours peut avoir un impact sur la reconstruction. L'évaluation en temps réel de la FAO portant sur l'intervention suite au tsunami a révélé que, lorsque les articles étaient disponibles sur les marchés locaux, l'approvisionnement local était non seulement plus rapide et plus efficace que l'approvisionnement international, mais il contribuait aussi à la réhabilitation locale (FAO, 2007, p. 54). Certaines prescriptions des bailleurs de fonds peuvent rendre difficile l'approvisionnement local (Prolog, 2006, p. 21). Suite au tremblement de terre du Gujarat, les organisations qui avaient une bonne connaissance du marché local ont pu se procurer tout le nécessaire sur place, tandis que celles qui comptaient sur les expatriés ont fait leurs achats à l'échelon international et les ont transportés par voie aérienne (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001b, p. 78).

Ne pas prolonger la phase de secours

La planification des organisations ne doit pas surévaluer la nécessité du secours et doit rapidement passer à des activités de réhabilitation. Les organisations doivent fournir de bonnes informations sur leurs plans à la communauté sinistrée afin que les familles affectées puissent planifier leurs propres stratégies de redressement.

Prolonger la phase de secours peut compromettre la réhabilitation. Une enquête menée après le tsunami de 2004 a cité un informateur de Jaffna qui a déclaré : « *les personnes ne vont pas au travail ces jours-ci ; il est difficile de trouver de la main d'œuvre pour le travail dans les champs et pour la pêche parce que tous les jours la population va s'inscrire pour recevoir différents articles de différents donateurs* » (Ternström et al., 2006, p. 32). La phase de secours peut se terminer assez rapidement lorsqu'elle est bien gérée. Un examen des tremblements de terre en Iran en 1997 a démontré que 95 % de la population était secourue dans les 24 heures et que dans les 48 heures toutes les personnes touchées étaient logées dans 70 000 tentes (Ghafory-Ashtiany, 1999).

Les organisations doivent savoir quand abandonner progressivement les activités de soutien afin d'éviter de décourager la reconstruction (Goyder et al., 2006, p. 5) sans créer des conditions de vie trop éprouvantes. Dans le cadre de leurs propres plans de reconstruction, les familles ont besoin d'informations précises sur l'abandon progressif du soutien de secours (Département de la Banque mondiale pour l'évaluation des opérations, 2005, p. 47), ainsi que d'informations sur les plans de reconstruction afin de pouvoir faire des choix éclairés (Corsellis et al., 2008, p. 22). La disponibilité des informations a un grand impact sur la reconstruction (Wall, 2005, p. 2), et le manque d'informations peut susciter la dépendance.

Le plaidoyer et le dialogue : des instruments d'intervention vitaux

Les organisations doivent plaider en faveur de bonnes politiques afin de favoriser une rapide reconstruction. La position des organisations en ce qui concerne les « bonnes » politiques doit se baser sur un dialogue avec la communauté. Les organisations doivent établir un dialogue approfondi avec le gouvernement et avec les mécanismes de coordination afin de promouvoir de meilleures politiques.

Le contexte des politiques contrôle la rapidité et la vigueur de la reconstruction. Par exemple, les politiques d'utilisation des terres, de la planification du type d'abri et des conditions de compensation peuvent avoir un grand impact sur le processus entier de reconstruction.

De récentes interventions ont souligné un certain nombre d'embûches possibles relatives aux politiques, pour toute intervention suite à un tremblement de terre.

- Séparer la coordination du secours et celle de la reconstruction : c'est ce qui s'est produit au Sri Lanka après le tsunami, avec deux groupes de travail séparés du gouvernement pour le secours et le développement (Goyder et al., 2006, p. 53). La même erreur a été constatée au Pakistan avec la suppression du mécanisme de coordination des groupes, à la fin officielle de la phase de secours, décrite plus tard comme « prématurée » (Ahmed et MacLeod, 2007, p. 33).
- Un manque de cohésion dans les politiques entre différentes parties du gouvernement : au Pakistan, par exemple, il existait des différences de politiques entre l'organisation de reconstruction et les ministères d'exécution, et entre le gouvernement central et les districts (Johansson et al., 2006, p. 8).
- La lenteur des décisions sur les questions de politiques essentielles à la reconstruction : cela a été le cas avec l'indécision du gouvernement au sujet de la zone tampon côtière au Sri Lanka, dans laquelle la reconstruction était interdite (Goyder et al., 2006, p. 53). Cela a aussi été le problème avec des retards dans la diffusion de normes de logement approuvées après le séisme du Pakistan (PNUD, 2006, p. 8). Cela a signifié que ceux qui

avaient reconstruit avant la diffusion des plans finaux approuvés n'ont pas eu droit à un dédommagement pour la perte de leur logement, car leur nouvelle habitation n'était pas conforme.

- Un manque de clarté au sujet des procédures qui seraient appliquées : au Pakistan, l'incertitude concernant les règles de dédommagement a retardé la reconstruction (Kirkby et al., 2006, p. 9). De même, au Sri Lanka les tergiversations sur la politique des abris ont retardé la reconstruction (Bhattacharjee et al., 2005, p. 25).
- Le manque de structures ou de plans généraux de développement : cela a été un problème après le tsunami en Indonésie (Scheper et al., 2006, p. 20) et au Sri Lanka (Goyder et al., 2006, p. 53).

Encadré 2. Favoriser de meilleures politiques

Les organisations peuvent favoriser de meilleures politiques :

- en consultant étroitement la communauté afin de baser les politiques organisationnelles sur les priorités communautaires
- en participant pleinement aux mécanismes de coordination et en favorisant l'inclusivité
- en établissant un dialogue approfondi avec les différents niveaux du gouvernement
- en soutenant les bonnes politiques en les mettant en œuvre dans leurs propres programmes et en diffusant des informations à leur sujet
- en appelant à de meilleures politiques dans les cas où les politiques adoptées ont des conséquences fortement négatives pour la population touchée ; c'est ce qui s'est produit avec la politique temporaire sur les abris suite au tremblement de terre de Yogyakarta (OCHA, 2007, p. 5)
- en recommandant des décisions réfléchies rapides afin de ne pas retarder la reconstruction avec des processus décisionnels trop longs
- en préconisant des politiques flexibles afin de satisfaire les besoins d'une plus grande proportion de la population touchée
- en appelant à une meilleure cohérence entre les politiques des différents niveaux du gouvernement et en adoptant la mesure pratique de soutenir les partisans de meilleures politiques avec des ressources pour les mettre en œuvre.

Les organisations ont besoin de trois choses pour pouvoir plaider de manière efficace en faveur de meilleures politiques :

- une bonne compréhension de la situation des personnes affectées et de l'impact probable des différentes politiques sur ces personnes ; ce qui nécessite un dialogue avec la communauté affectée
- une coopération avec les mécanismes de coordination
- une coopération et un dialogue avec différents niveaux du gouvernement.

La reconstruction n'est pas neutre

Les organisations doivent analyser les politiques de secours et de reconstruction afin de déterminer leur impact sur les hommes et les femmes, sur les groupes privilégiés et désavantagés et sur la distribution de ressources dans une société.

Les catastrophes ne sont pas neutres. « Les catastrophes naturelles ne frappent pas la population de manière égale et arbitraire. L'impact de la catastrophe est au contraire subordonné à la vulnérabilité des personnes affectées, qui peut être, et souvent est systématiquement différente selon les classes économiques, l'appartenance ethnique, le genre et d'autres facteurs » (Neumayer et Plümper, 2007, p. 27). Les actions de réhabilitation ne sont pas neutres : elles peuvent accroître, renforcer ou réduire les inégalités existantes. Cependant, les interventions

sont peu susceptibles d'entraîner des améliorations à moins que des améliorations ne soient activement planifiées. Les interventions visant la réhabilitation peuvent avoir un impact négatif sur la pauvreté, les rôles sexospécifiques, l'environnement et les moyens d'existence des groupes vulnérables. Ainsi, après le tsunami de 2004, l'aide à la reconstruction était concentrée sur le secteur de la pêche et très peu d'aide a été fournie dans les secteurs agricole, commercial ou informel (ActionAid et al., 2006, p. 36). Dans le secteur de la pêche, les personnes qui ont reçu une assistance étaient les hommes qui travaillaient à leur compte et non pas les femmes qui faisaient le commerce du poisson.

Chaque catastrophe creuse le fossé entre les riches et les pauvres (Tearfund, 2005, p. 4) : les riches ont des réserves qui leur permettent de se relever plus rapidement, et les pauvres ont des réserves beaucoup plus limitées. Des retards dans l'établissement de politiques, la reconstruction et la restauration des services entraînent un amenuisement des biens. De tels retards ont de plus lourdes conséquences pour les personnes pauvres et vulnérables que pour les personnes plus aisées (Jayasuriya et al., 2005, p. 39; PNUD 2006, p. 55). Compte tenu de la tendance qu'ont les catastrophes à accroître les inégalités, il est essentiel que les organisations se penchent sur les questions de protection sociale et de redressement économique.

Le manque d'attention envers le genre est une omission récurrente des interventions en cas d'urgence (ALNAP et al., 2003, p. 114; ALNAP et al., 2002, p. 117; ALNAP et al., 2004, pp. 110-111; ALNAP et al., 2004, p. 48). Le genre est une considération importante en ce qui concerne les séismes, qui tuent en général plus de femmes que d'hommes,⁴ et qui perturbent les rôles sexospécifiques dans la communauté. Dans ces situations, les considérations de genre n'incluent pas seulement l'impact d'une catastrophe sur les femmes mais l'impact différentiel sur les hommes et les femmes. Après le tsunami, une forte mortalité chez les femmes a créé un grand nombre de veufs, ce qui a donné lieu à des problèmes sociaux (Danvers et al., 2005, p. 3) et à des pressions sur les moyens d'existence (Mattock, 2005, p. 128). Suite au tremblement de terre au Pakistan, les veuves logées dans les camps étaient obligées de rester dans des tentes en raison de normes culturelles et ne pouvaient pas faire la queue pour se faire inscrire ou présenter leurs demandes (Strand et Borchgrevink, 2006, p. 19).

Les compensations pour les moyens d'existence ou l'abri, nécessitent des transferts de ressources considérables. Les organisations doivent s'assurer que ces transferts n'ont pas un effet négatif sur les pauvres ou autres groupes vulnérables. Par exemple, les femmes pêcheurs en Inde n'ont reçu aucune compensation après le tsunami de 2004 car elles n'étaient pas membres des associations de pêcheurs qui contrôlaient le système de compensations (Fletcher et al., 2005, p. 22). Les organisations doivent également faire en sorte de ne pas être exposées au détournement par les élites, c'est-à-dire à l'établissement, par une élite, de l'ordre du jour de la reconstruction, comme cela a été soupçonné être le cas dans un projet particulier après le tremblement de terre du Pakistan (Khalid et Haider, 2006, p. 24). De même, les gardiens de l'accès à la compensation peuvent discriminer certains groupes et les empêcher d'en bénéficier, comme cela s'est produit après le tsunami de 2004 (Fletcher et al., 2005, p. 24).

L'intervention en cas de catastrophe n'est pas une solution miracle

Les organisations peuvent profiter de l'opportunité d'un changement social donnée par une grande catastrophe. Toutefois, une intervention unique suite à une catastrophe ne peut effacer des décennies de sous-développement. Les organisations doivent planifier leur action dans un

⁴ L'étude Neumayer et Plümper indique que « c'est la vulnérabilité sexospécifique des femmes, créée par la société et intégrée dans les types de comportement socioéconomiques quotidiens qui donnent lieu aux taux relativement plus élevés de mortalité féminine suite aux catastrophes comparativement aux taux de mortalité masculine » et que la différence entre hommes et femmes dans les taux de mortalité liée aux catastrophes est moins importante au fur et à mesure que la position socioéconomique des femmes s'améliore (2007, p. 27).

environnement réaliste, et non pas supposer que la catastrophe a supprimé tous les obstacles précédents.

Le contexte de l'après catastrophe peut parfois présenter des opportunités pour promouvoir le changement social. Toutefois, les interventions qui ont lieu suite à une catastrophe sont généralement freinées par certains des mêmes problèmes qui entravent le développement. Par exemple, l'évaluation de la Banque asiatique de développement de son programme au Pakistan a décrit ce pays comme ayant « *fourni un contexte difficile pour la mise en œuvre d'un programme d'assistance au développement* » et a cité toute une liste d'obstacles, notamment les divisions ethniques et culturelles, les relations sociales féodales, la mauvaise gouvernance et la corruption (Nuestro et Mongcopa, 2007, p. iii).

Aucune intervention en cas de catastrophe ne peut balayer comme par miracle tous ces problèmes qui existaient auparavant. Le rapport de synthèse de la Coalition pour l'évaluation du tsunami a indiqué que : « *La réponse au tsunami ne peut être une solution miracle pour la réhabilitation après des décennies de conflit et de sous-développement* » (Telford et al., 2006, p. 73). La planification d'une intervention doit donc être fermement basée sur la réalité du pays affecté. Si le choc de la catastrophe peut offrir l'opportunité d'introduire des changements sociaux et autres, la possibilité de tels changements est relativement faible.

Il existe toutefois des exemples de changements positifs ayant pris naissance durant une catastrophe. Par exemple, la décision de l'USAID, après le tremblement de terre du Salvador, de ne pas financer de revêtements de toiture contenant de l'amiante a conduit à l'adoption d'une nouvelle norme pour l'utilisation de toitures sans amiante dans le pays (Lazar et al., 1993, p. 54). L'usine qui fabriquait des toitures contenant du ciment à base d'amiante a fait faillite peu de temps après. De même au Pakistan, la promotion de logements avec des structures en béton armé après le tremblement de terre de 2005 a probablement établi une nouvelle norme pour les habitations à basse altitude dans les zones atteintes.

Un autre domaine dans lequel les interventions en cas de catastrophe ont été efficaces est le changement dans le système formel de propriété de logements, et l'enregistrement des logements aux noms du mari et de la femme. Un suivi de la réponse au tremblement de terre du Salvador de 2001, dans lequel la Banque mondiale a appliqué une politique de propriété conjointe pour les nouveaux logements, a révélé des communautés dans lesquelles 50 % des répondants indiquaient qu'une femme était l'un des propriétaires légaux du logement et que, globalement, 37 % des logements étaient possédés à part entière par des femmes.

Les organisations ont également profité des tremblements de terre pour favoriser la scolarisation des filles et l'accès des femmes aux soins de santé, comme au Pakistan. Cependant, les organisations n'ont pas tant engendré un changement d'attitudes que tenté de résoudre le problème de l'absence d'enseignants et de médecins de sexe féminin. Le besoin de services médicaux pour les femmes est évident mais il est en grande partie non satisfait en raison du manque de personnel médical de sexe féminin. Le besoin d'éducation pour les filles existe aussi dans les communautés rurales du Pakistan (Lloyd et al., 2007, pp. 99-100), mais, une fois de plus, ce besoin n'est pas satisfait en raison du manque d'écoles pour filles et des forts taux d'absence des enseignants.

Les opportunités de promouvoir le changement social après une catastrophe sont manifestement limitées.

Inclure des mesures de réduction des risques de catastrophe

La réduction des risques de catastrophe est un investissement à long terme. Le contexte immédiat de l'après catastrophe est un terrain fertile pour planter les graines de stratégies de réduction des risques. Cependant, ces stratégies doivent refléter la gamme complète des dangers et des risques, et ne doivent pas se concentrer uniquement sur l'un d'entre eux. Il y a peu de temps pour introduire une approche plus consciente des dangers et cela doit être effectué dès le départ, plutôt qu'ultérieurement, en complément.

« *Les risques naturels* sont fortement concentrés et il faut donc porter une attention toute particulière à la planification des risques de catastrophe et à la réduction de la vulnérabilité à long terme dans les pays à plus grand risque » (Banque mondiale, 2006, p. xxiii). Même l'endroit le plus actif du point de vue sismologique peut enregistrer des tremblements de terre majeurs espacés sur plusieurs générations. En l'absence d'une récente catastrophe, il est plus difficile, avec cette longue période d'intervalle, de promouvoir la réduction des risques de tremblements de terre que la réduction des risques de dangers plus fréquents comme les inondations. Après un tremblement de terre, l'intérêt dans la réduction des risques de catastrophe est beaucoup plus prononcé et les organisations doivent en profiter pour promouvoir la réduction des risques. Cependant, beaucoup de régions sont sujettes à de multiples dangers et il est important de baser la réduction des risques sur une évaluation de tous les dangers et risques, et non pas uniquement sur la plus récente catastrophe.

Les mesures possibles pour les organisations comprennent :

- sensibiliser au niveau local sur l'évaluation, la prévention et l'atténuation des risques dans les communautés (Telford et al., 2004, p. 45)
- enseigner des compétences dans les communautés, telles que les soins de premier secours, que l'on peut appliquer dans une grande gamme de dangers (OMS, 2005, p. 7)
- fournir aux membres de la communauté des opportunités d'évoquer la planification urbaine comme premier pas vers une réhabilitation participative de la communauté (Nakagawa et Shaw, 2004, p. 7)
- aider les communautés en danger à sauver leur vie et leurs biens en élaborant des plans en cas de catastrophe ou des plans d'évacuation (Battista et Baas, 2004, p. 64)
- aider les communautés à élaborer des plans d'action d'urgence pour la communauté (Holdsworth et Mutale, 2006, p. 11)
- promouvoir l'intégration de la gestion des risques dans la planification à long terme (Battista et Baas, 2004, p. 7)
- travailler avec les communautés pour identifier les risques et préconiser le positionnement des bâtiments dans des lieux sûrs (Corsellis et al., 2008, pp. 254, 256)
- protéger les infrastructures clés telles que les installations d'alimentation en eau et les hôpitaux (Tearfund, 2005, p. 17)
- construire, dans diverses communautés, des modèles d'habitation qui serviront d'inspiration à d'autres (McGinn et al., 2006, p. 13).

La préparation aux catastrophes dans la communauté est importante car la plupart des survivants sont secourus par des amis et voisins plutôt que par des équipes de sauvetage organisées. Cela a été le cas pour le tremblement de terre du Gujarat (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001a, p. 4), du tremblement de terre de Yogyakarta (Bliss et Campbell, 2007b, p. 5) et du tsunami de 2004 au cours duquel 91 % des personnes secourues en Indonésie ont déclaré avoir été sauvées par des personnes privées (Institut Fritz, 2005c, p. 3). Les opérations de secours sont généralement terminées en quelques jours, bien que quelques secours puissent encore être effectués après une semaine ou plus, lorsque les personnes sont ensevelies dans des structures effondrées ou dans des régions isolées. Bien que les équipes internationales de recherche et de sauvetage arrivent souvent en avion à grands frais, elles sauvent rarement quiconque en raison du délai de mise en œuvre nécessaire. Lorsqu'elles sortent effectivement une personne des décombres, elles peuvent en fait déplacer les sauveteurs locaux.⁵ La destruction de l'infrastructure du transport associée aux tremblements de terre de grande envergure accroît la dépendance envers les amis et les voisins.

⁵ Au Gujarat, bien que des milliers de personnes aient été sorties des décombres par des voisins et des représentants locaux, les médias britanniques ont porté toute leur attention sur l'équipe britannique composée de 69 membres qui a sauvé seulement sept personnes (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001c, p. 44).

Le tremblement de terre de Yogyakarta démontre que la préparation porte ses fruits. Dans le district où près d'un quart des ménages avaient pris part à une formation sur la préparation aux catastrophes (en raison du danger causé par la proximité d'un volcan), une plus grande proportion des ménages touchés a reçu de l'aide rapidement et était satisfaite de l'aide reçue (Bliss et Campbell, 2007b, pp. 6,12) que dans les districts où la participation à la préparation aux catastrophes était beaucoup plus faible.

QUESTIONS DE SECOURS

La maladie est improbable

Les organisations ne doivent pas surestimer le risque de maladie, car cela conduit à l'allocation inappropriée des ressources et encourage la crainte inutile dans une population déjà traumatisée. Cela ne signifie pas que des mesures de précaution telles que la désinfection de l'eau ou la surveillance de la maladie ne sont pas nécessaires, mais simplement que le risque d'épidémie, bien que réel, est relativement faible.

L'une des idées reçues courantes concernant les catastrophes naturelles est qu'elles sont inévitablement suivies de flambées de maladie (Noji et Toole, 1997, p. 367). L'une des plus grandes inquiétudes concerne généralement les maladies véhiculées par l'eau, mais ces flambées sont rares. L'étude de Toole de 1997 portant sur 38 catastrophes naturelles entre 1970 et 1992 n'a révélé que deux flambées de maladies véhiculées par l'eau et quatre autres flambées d'autres types de maladie. Seulement une flambée, celle d'une infection fongique rare provenant du sol en Californie, s'est produite après un tremblement de terre (Toole, 1997, pp. 86-87).

Une récente étude de plus de 600 catastrophes géophysiques⁶ depuis 1985 n'a révélé que trois cas où ce type de catastrophe a conduit à des épidémies (Floret et al., 2006, p. 543). Il ne faut pas s'en étonner car souvent ces catastrophes n'entraînent pas les rassemblements de population qui, selon l'étude de Topley (1988) sont un facteur d'épidémies biologiques. Toole (1997, p. 79) fait la même observation, c'est-à-dire que les flambées de maladies transmissibles sont rares après une catastrophe naturelle sauf si un grand nombre de personnes sont déplacées et logées dans des camps.

Le problème lorsque l'on base des actions sur des idées reçues est que les ressources qui pourraient être utilisées à meilleur escient pour lutter contre de réels problèmes sont gaspillées pour des problèmes imaginaires. Bien qu'aucun cas de choléra n'ait été confirmé à Aceh, une campagne de vaccination a ciblé 160 000 personnes avec des préparations anticholériques (Guha-Sapir et Panhuis, 2005, p. 19) administrées en deux doses d'un vaccin oral onéreux⁷.

La réponse aux catastrophes doit se baser sur l'évaluation des besoins et non pas sur des idées reçues. Comme l'a révélé une étude de l'action sanitaire après le tsunami de 2004 : « Rien ne remplace, même en situation d'urgence, une intervention basée sur des éléments de faits » (Guha-Sapir et Panhuis, 2005, p. 19).

⁶ C'est-à-dire les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les tsunamis.

⁷ En 2007, le prix de gros du vaccin au Royaume-Uni, était de 23,42 £ pour une boîte de deux doses (NHS Business Services Authority, 2007), ce qui, à l'époque, équivalait à environ 47 US\$.

Encadré 3. Un grand nombre de morts

Les tremblements de terre ne sont pas, dans le grand ordre des choses, une cause majeure de mortalité. Avec environ 5 à 10 morts par million de personnes par an, ils tuent autant de personnes que la tuberculose en un an et moins de personnes que les accidents de la route en un seul jour (Spence, 2007, p. 146). Toutefois, le risque de tremblement de terre n'est pas réparti de manière égale dans le monde mais est concentré dans quelques régions. Contrairement aux inondations ou aux catastrophes climatiques, la fréquence des séismes n'est pas en augmentation.

Les tremblements de terre individuels peuvent causer un grand nombre de victimes. Le séisme de Bam a tué environ 30 % de la population de la ville et en a blessé 16 % (Kuwata et al., 2005). Bilham (2004, p. 9) note que le tremblement de terre de Tangshan en 1976 a tué au minimum 35 % de la population de la ville et avance qu'avec l'accroissement des mégapoles dans des lieux vulnérables aux séismes, nous pouvons nous attendre à des tremblements de terre qui, dans l'avenir, feront un million de victimes ou plus. Donc, le nombre de tremblements de terre ne changera pas, mais leur impact, en termes du nombre de personnes frappées, augmentera.

La plus grande cause de décès est l'effondrement des bâtiments, qui, selon une étude de 1 100 séismes meurtriers, est responsable de 75 % de tous les décès. Les 25 % de décès restant sont dus à des dangers non structurels ou ultérieurs, comme les incendies, les glissements de terrain et les tsunamis (Coburn et al., 1992). Ces chiffres soulignent le besoin pour les organisations de faire en sorte que les structures qu'elles érigent dans les zones vulnérables aux séismes soient aséismiques.

Les proportions de décès et de blessures varient grandement

Il n'y a pas de règle simple pour prévoir le nombre de morts par rapport au nombre de blessés. Cette proportion peut varier grandement. Les organisations doivent baser leur intervention sur une évaluation initiale plutôt que sur des règles empiriques pour calculer les proportions de victimes.

Les tremblements de terre et les tsunamis peuvent tuer un grand nombre de personnes, mais les proportions varient grandement entre le nombre de morts et le nombre de blessés (et diffèrent considérablement entre séismes et tsunamis). Pour le tsunami de 2004, le nombre de morts par rapport au nombre de blessés variait selon la hauteur des vagues. À Aceh, la proportion de morts et de survivants blessés était de 6:1, chutant à 1,5:1 au Sri Lanka et à 0,3:1 en Inde (Cosgrave, 2007, p. 6).

La proportion probable de morts par rapport aux blessés n'est pas une question purement théorique. Après le tsunami de 2004, il a été avancé qu'en Indonésie il y aurait un mort contre quatre blessés (1:4) au lieu des six morts contre un blessé (6:1) que l'on avait vus à Aceh.⁸ Cette affirmation a conduit à une surestimation du nombre probable de blessés en Indonésie et du besoin d'hôpitaux de campagne et de soins médicaux. Le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé sur les aspects sanitaires du tsunami a indiqué que l'intervention

⁸ Cette estimation était apparemment basée sur l'expérience du tsunami de Papouasie (le 17 juillet 1998). Ce chiffre a été utilisé par Jan Egeland (coordinateur de secours en situation d'urgence de l'ONU) lors de sa conférence de presse le 29 décembre 2004 (Nations Unies, 2004 Segment 5:50 à 6:17). Il semble avoir été basé sur un malentendu car, en Papouasie, la proportion réelle des personnes gravement blessées contre les personnes décédées était de 2,6:1 (Dengler et Preuss, 2003, p. 2001).

avait établi un trop grand nombre d'hôpitaux de campagne (OMS, 2005, p. 84) et que dans les catastrophes précédentes, ces hôpitaux avaient souvent été inappropriés (OMS, 2005, p. 22).

Bien que des recherches scientifiques sur la prévision du nombre de victimes lors d'un tremblement de terre aient été effectuées, (Coburn et al., 1992), elles nécessitent des informations détaillées qui ne sont pas disponibles immédiatement. Nous savons qu'un PNB faible par habitant et une forte corruption du secteur publique sont associés à des niveaux de mortalité plus élevés (Escaleras et al., 2007, pp. 209, 222).

Laisser les vivants enterrer les morts

Lorsqu'elles s'occupent des morts, les organisations doivent donner la priorité aux besoins des vivants. De Ville de Goyet (2004, pp. 297-298) remarque que le vrai risque de maladie que posent les corps après une catastrophe naturelle n'est pas le risque d'épidémie mais le risque de maladie mentale due à l'impossibilité de faire son deuil des personnes disparues. Les organisations doivent s'occuper des morts selon les lignes directrices de pratique exemplaire en cours (CICR, 2004 ; Morgan et al., 2006a).

Les secouristes n'oublient jamais l'odeur de la mort lorsqu'il faut des jours ou des semaines pour retrouver les cadavres. Des sentiments de dégoût sont naturels et font partie de notre mécanisme évolutionniste de défense contre la maladie (Curtis, 2007a ; Curtis, 2007b). Cependant, ces sentiments pourraient nous pousser à agir de manière irrationnelle, comme nous précipiter pour enterrer les corps. Nous savons, depuis près de trente ans, que les corps des personnes qui ont trouvé la mort lors d'une catastrophe naturelle posent peu de risques de maladie (de Ville de Goyet, 1979). La plus récente recherche (Morgan, 2004) a confirmé ce fait. Pourtant, l'idée reçue selon laquelle il existe un besoin urgent d'enterrer les morts perdure (de Ville de Goyet, 2000, 2004 ; Morgan et de Ville de Goyet, 2005).

Les organismes surestiment également l'équipement de protection nécessaire pour manipuler les corps. Dans leur étude de la gestion des corps après le tsunami de 2004, Morgan et al. (2006b, p. 0813) ont fait la recommandation suivante concernant les catastrophes naturelles : « *Les personnes chargées du ramassage des corps doivent suivre les précautions universelles en ce qui concerne le sang et les liquides biologiques, porter des gants et se laver les mains* ». Un équipement de protection spécial peut bien sûr être nécessaire pour manipuler les corps des personnes qui ont succombé à une maladie épidémique mais même dans ces cas-là, les risques ne sont pas énormes. Les agents infectieux responsables de la maladie peuvent ne pas survivre plus de quelques jours dans un cadavre. C'est le cas de la tuberculose, des hépatites B et C et des maladies diarrhéiques. Le virus du SIDA peut survivre jusqu'à six jours après le décès d'un porteur (Morgan et al., 2006a, p. 28).

Le principal problème, avec l'inhumation rapide des corps, est l'impact que cela a sur les vivants. L'absence de preuve qu'une personne est décédée peut avoir un impact économique sur les survivants, que ce soit sur leurs moyens d'existence, leur héritage ou leurs options de remariage. Ne pas savoir ce qu'un être cher est devenu peut avoir un impact psychologique important et voir le corps peut être nécessaire pour accepter la mort et entamer le processus de deuil. Tous les guides récents qui expliquent comment réagir face aux hécatombes le reconnaissent (Home Office, 2004, p. 40 ; Morgan et al., 2006a, p. 25 ; Organisation panaméricaine de la santé, 2004, p. 113).

Éviter l'amenuisement supplémentaire des ressources

Les organisations doivent fournir une assistance rapide et flexible afin d'éviter l'amenuisement des ressources. Un soutien monétaire aux ménages peut être efficace pour éviter la vente en catastrophe de biens de production.

La perte de biens peut appauvrir la population et engendrer la dépendance à plus long terme. Il est beaucoup plus difficile de remplacer que de perdre des biens et toute intervention doit s'efforcer de les préserver. Les pauvres ont très peu de biens et sont donc le plus durement touchés par l'amenuisement des ressources. La Banque mondiale note que l'insatisfaction des besoins monétaires des pauvres les force à vendre leurs biens de production, y compris leurs terres, aux plus aisés (Banque mondiale, 2006, p. 47). L'amenuisement des ressources creuse donc le fossé entre riches et pauvres.

Le déplacement est une autre cause de perte de biens, comme au Pakistan où les familles qui allaient dans les camps devaient se débarrasser de leur bétail. Quitter le lieu du sinistre peut aussi entraîner une perte de biens causée par les pilliers des décombres. La vente des biens se fait généralement à un prix peu avantageux pour le vendeur. Les habitants de la vallée d'Allai ont rapporté avoir été forcés, après le tremblement de terre du Pakistan, de vendre leur bétail à un prix très inférieur à son prix en temps normal (McGinn et al., 2006, p. 23). Les biens peuvent également être vendus pour se procurer un abri : après le tremblement de terre de Yogyakarta, les sinistrés ont rapporté avoir été forcés de vendre leur bétail pour financer la reconstruction d'un abri (Wilson et al., 2007, p. 81).

Dans certaines situations de catastrophe, le manque d'accès à de la nourriture pour animaux peut conduire les propriétaires à se débarrasser de leur bétail. Les tremblements de terre peuvent détruire le fourrage en plusieurs jours, en l'ensevelissant sous des édifices effondrés, en exposant les stocks aux dommages des eaux et en détruisant les systèmes d'irrigation destinés aux cultures fourragères. Après le tsunami, la salinité introduite par l'inondation des pâturages a réduit le fourrage du bétail (Banque asiatique de développement et al., 2005, p. 75). La pénurie d'aliments pour les animaux survivants a été un problème dans de nombreux pays frappés par le tsunami, notamment en Thaïlande (Bagai et al., 2005, p. 20).

Il est manifeste qu'une assistance rapide et flexible évite aux ménages de vendre leurs biens à des prix peu avantageux. Bien informer les bénéficiaires sur les interventions prévues peut les aider à prendre de bonnes décisions sur le choix de vendre ou de garder leurs biens.

Payer les gens pour déblayer les décombres

Payez les gens pour déblayer les décombres, mais soyez conscient de l'impact possible sur les mécanismes d'entraide de la communauté. Protégez les droits des propriétaires des décombres, distribuez un équipement de protection approprié aux travailleurs et gérez les matériaux dangereux de manière responsable.

Tout tremblement de terre crée de grandes quantités de décombres. L'une des mesures de secours pouvant être utiles est de payer les personnes pour déblayer les décombres. Cela peut rapidement injecter de l'argent dans l'économie. Toutefois, il faut prendre en considération certains aspects.

- Les décombres contiennent des éléments comme le bois, le métal et autres débris qui peuvent être utilisés pour construire des abris d'urgence ; 40 % des personnes interrogées lors d'une enquête à Aceh ont déclaré qu'elles avaient utilisé des matériaux de récupération pour construire des abris d'urgence (OIM, 2005a, p. 57). Les débris ont également une valeur économique qui peut être relativement importante dans la phase d'expansion du secteur de la construction après une catastrophe. À Aceh, le prix du bois a triplé après le tsunami (Oxfam, 2005, p. 10). Les débris présentent un tel intérêt que la population peut entreprendre des activités dangereuses pour les ramasser, que ce soit la plongée à Aceh (Brusset et al., 2006, p. 24) ou risquer de se blesser au Pakistan (EERI, 2006, p. 8). Les pratiques exemplaires dans ces cas comprennent la publication des prix payés pour les débris et les matériaux de récupération, comme l'a fait Oxfam à Aceh après le tsunami.
- Les décombres peuvent contenir des restes humains non récupérés.

- Les décombres peuvent contenir des biens personnels non récupérés.
- Les décombres peuvent contenir des déchets dangereux. Les toitures en ciment contenant de l'amiante étaient grandement utilisées dans toutes les régions touchées par le tsunami. Ces toitures sont un danger pour les couvreurs qui les installent, car couper et percer ces toitures peut répandre des fibres dans l'air. Si elles sont scellées, l'utilisation des plaques d'amiante ciment pour toitures pose relativement peu de danger. Cependant, lorsque les plaques sont cassées elles sont dangereuses car elles répandent des fibres dans l'air. Les bords tranchants et objets pointus, tels que les vis, se trouvant dans les décombres, peuvent poser un problème de sécurité.
- Le déblaiement des décombres peut poser un problème si le paiement des compensations relatives à l'abri est en partie basé sur la présence de décombres et de dommage évident.
- Il est à craindre que payer des personnes pour qu'elles déblaient les décombres ne compromette les systèmes de travail communautaire bénévole. Toutefois, l'ampleur de la tâche signifie que souvent ce travail ne convient pas à une main-d'œuvre communautaire bénévole.
- Le déblaiement des décombres nécessite une assistance mécanique si l'usage de béton armé est important.
- Des aires de dépôt appropriées peuvent être nécessaires pour les décombres qui ne peuvent être recyclés ou qui représentent un danger pour l'environnement.

La flexibilité est clé

Avec le temps, les organisations doivent fournir une assistance de plus en plus flexible pour répondre aux besoins de plus en plus divers, au fur et à mesure que les ménages poursuivent leurs stratégies individuelles de rétablissement.

La flexibilité est essentielle à une intervention utile car elle permet une meilleure correspondance entre besoins et assistance. Dans les lieux où les marchés fonctionnent, l'argent liquide représente la plus grande flexibilité dans l'assistance directe aux bénéficiaires. L'évaluation de la Banque mondiale a conclu : « *La flexibilité et l'innovation sont essentielles pour réussir une intervention en situation de catastrophe naturelle* » (Banque mondiale, 2006, p. 29). La flexibilité est également jugée être au centre de l'aptitude d'une organisation à intervenir rapidement (Houghton, 2007, p. 1), et la flexibilité dans l'utilisation des ressources (ainsi que la préparation) est au centre de tout système d'intervention (Adinolfi et al., 2005, p. 39). Suite à son évaluation du tremblement de terre arménien, la Banque mondiale a affirmé : « *Une approche échelonnée dans les programmes de reconstruction après une catastrophe naturelle permet la flexibilité et évite d'être prisonnier d'activités inappropriées* » (Département de la Banque mondiale pour l'évaluation des opérations, 2004, p. 18).

Au Gujarat, les communautés frappées ont affirmé qu'elles auraient préféré recevoir des articles moins chers et plus utiles ou de l'argent liquide (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001b, p. 25). Save the Children a rapporté que les bénéficiaires du Sud-Soudan jugeaient que des subventions auraient été plus utiles que les outils et les semences qu'ils avaient reçus (Prolog, 2006, p. 30). Pour la Banque mondiale, les déboursements d'assistance monétaire s'élevant à plus de 850 millions de dollars (sous forme de subventions, de programmes argent contre travail et autres programmes similaires) ont été une expérience relativement positive, et les projets considérés comme non satisfaisants ont représenté moins d'1 % du montant total (Banque mondiale, 2006, p. 147). Au Pakistan, Save the Children a constaté que 75 à 85 % de ceux qui recevaient des subventions les utilisaient de manière considérée comme appropriée par Save the Children (Khalid et Haider, 2006, p. 23).

Dans les situations où l'argent liquide pourrait ne pas être indiqué, les systèmes de bons de crédit pourraient être utiles. Des biens en nature pourraient convenir au tout début d'une intervention, lorsque les marchés ne fonctionnent pas et que les besoins de différentes familles sont très similaires. Toutefois, avec le temps, chaque famille suit sa propre stratégie de rétablissement et de subsistance, et les besoins de différentes familles

divergent. Une assistance plus flexible est donc nécessaire ultérieurement dans l'intervention, au fur et à mesure que les besoins se diversifient.

GESTION DE L'AIDE

Utiliser le capital social existant

Les organisations peuvent soutenir le capital social et les réseaux sociaux locaux. Ce soutien peut tout simplement consister à fournir aux personnes les moyens de contacter d'autres membres du réseau⁹ ou à renforcer ces réseaux en leur demandant leur aide au cours de l'intervention et en leur fournissant quelques ressources complémentaires.

Un examen de l'intervention après catastrophe en Indonésie a conclu que : « les efforts de secours et de réhabilitation seront plus efficaces s'ils identifient, utilisent et renforcent le capital social existant (compétences, programmes et réseaux communautaires). L'approche déterminée par la communauté pour aborder le relèvement après une catastrophe, qui exploite ce capital social, demande des investissements considérables de temps et de ressources humaines mais donne lieu à une plus grande satisfaction du client, à un déboursement plus rapide et à l'autonomie locale ». (Leitmann, 2007, p. i148).

La Banque mondiale a constaté que les réseaux sociaux offrent un réconfort à la population au cours d'une catastrophe et doivent être envisagés à toutes les étapes de l'intervention (Banque mondiale, 2006, p. 45). Ces réseaux sociaux peuvent varier et assurer des liens avec des parents qui font des transferts d'argent, ou avec des associations mutuelles complexes. Le risque de compromettre les réseaux sociaux est l'une des raisons pour lesquelles loger les sinistrés dans des camps provisoires peut ne pas être une bonne solution (bien que cela puisse être nécessaire si des régions de forte densité sont concernées, si les terres sont perdues ou s'il existe des dangers continus tels que le froid hivernal). La prompt reconstruction qui s'est effectuée après le tremblement de terre de Yogyakarta a été attribuée, en partie, au fait que les structures sociales communautaires existantes étaient restées intactes (Manfield, 2007, p. 4). La connaissance de la valeur du capital social est l'une des raisons pour lesquelles les communautés hésitent à quitter leur lieu de résidence après une catastrophe.

Demander aux bénéficiaires si l'assistance fournie est adéquate

Une connaissance de la culture permet d'éviter de commettre des erreurs dès le début d'une opération. Cependant, au fur et à mesure que les besoins deviennent plus complexes, les organisations doivent vérifier que leur aide est appropriée en interrogeant les populations touchées et en établissant, pour les personnes sinistrées, des moyens de soulever leurs inquiétudes au sujet de l'aide qu'ils reçoivent.

En 1997, suite à un tremblement de terre en Iran, il a été constaté que : « La majeure partie de l'aide internationale, évaluée à environ 11 millions de dollars, était appréciée mais elle était plus politique qu'axée sur les besoins

⁹ Ceci est d'une importance capitale dans les régions où les flux de transferts de fonds sont importants (Cosgrave et Nam, 2007, p.27). La plus grande partie du monde en développement où les risques de tremblements de terre sont les plus importants reçoit un revenu considérable par transferts de fonds.

immédiats de la population affectée » (Ghafory-Ashtiany, 1999, p. 17). L'aide est appropriée uniquement si elle satisfait les besoins de la population sinistrée. Cela est plus facile au début d'une opération, lorsque les besoins sont moins différenciés.

Une aide inappropriée est une caractéristique de toutes les réponses, que ce soit sous forme de riz d'une qualité inacceptable à Bam (Calvi-Pariseti, 2004, pp. 14–15), de biscuits énergétiques inutiles au Pakistan (Reed et al., 2007, p. 10), de vêtements inadaptés au Gujarat (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001b, p. 21), de médicaments périmés à Yogyakarta (FICR, 2007, p. 6) ou d'une grande sélection d'articles dans l'intervention suite au tsunami (Telford et al., 2006, p. 52). Aujourd'hui, l'aide inappropriée est généralement associée aux acteurs moins expérimentés de l'aide humanitaire, mais les organisations d'aide qui ont de l'expérience peuvent parfois aussi se tromper, comme cela a été le cas après le tremblement de terre du Pakistan, avec la distribution de kits d'hygiène culturellement inadaptés (Crawford et al., 2006, p. iv de l'Annexe A).

Tous les ans, la *Revue de l'action humanitaire* d'ALNAP souligne qu'il est nécessaire que les organisations consultent les bénéficiaires. Idéalement, les plans de secours et de relèvement des organisations devraient être basés sur une connaissance approfondie du contexte de la communauté. Une connaissance existante du contexte devra peut-être servir au début, mais celle-ci devra rapidement être complétée en consultant les bénéficiaires. Demander aux personnes touchées si elles sont satisfaites de l'assistance fournie est le meilleur moyen de mesurer la performance de l'organisation.

L'un des développements les plus positifs issus de la réponse au tsunami de 2004 a été le grand nombre d'enquêtes effectuées sur les bénéficiaires (Institut Fritz, 2005a, 2005b ; OIM, 2005a, 2005b ; IPS, 2005a ; Lindgren et al., 2005 ; UNORC, 2006 ; Wall, 2005), ainsi que les études pour les rapports individuels du TEC (coalition pour l'évaluation du tsunami) et pour l'évaluation du DEC. Malheureusement, ce bon exemple n'a pas été suivi depuis. Des recherches sur Internet ne montrent qu'une enquête indépendante sur les bénéficiaires, publiée après le tremblement de terre du Pakistan (Bliss et al., 2006) et qu'une enquête inter agences (McGinn et al., 2006). L'Institut Fritz a continué son excellent travail d'enquête après le tsunami de Java en 2006 (Bliss et Campbell, 2007a), et le tremblement de terre de Yogyakarta de 2006 (Bliss et Campbell, 2007b).

Les mécanismes de plainte et de retour d'information sont des instruments utiles pour améliorer la qualité des programmes et s'assurer que l'aide est appropriée. MedAir a modifié son colis d'articles non alimentaires au Sri Lanka après le tsunami de 2004 en se fondant sur les réactions des bénéficiaires (Lee, 2005, pp. 14-15). Suite au tremblement de terre du Pakistan en 2005, Tearfund a utilisé un mécanisme de plainte des bénéficiaires pour améliorer la qualité de son programme (Iqbal et al., 2008). En 2006, après le tremblement de terre de Yogyakarta, la CRS a donné les numéros de téléphone portable d'agents supérieurs pour permettre aux personnes d'exprimer leurs plaintes (Wilson et al., 2007, p. 19).

MOYENS D'EXISTENCE ET ABRIS

Les moyens d'existence et les abris sont étroitement liés

Les organisations doivent relier leurs approches des moyens d'existence et de l'abri.

L'abri est étroitement associé aux moyens d'existence. L'abri peut tout simplement signifier avoir un endroit sûr pour y garder les choses que l'on possède et pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001c, p. 13). C'est peut-être parce que certaines activités de subsistance telles que le

petit commerce, le jardinage ou la production ont lieu à la maison. Un exemple de bonne pratique dans la compréhension du lien entre l'abri et les moyens d'existence est le projet de déboursement d'argent liquide de la Croix-Rouge britannique en Indonésie (Bhattacharjee et al., 2005, p. 22).

Setchell (2005, pp. 9–10) note que l'abri influe sur l'économie de quatre manières. Sheppard (2005) les fusionne essentiellement en deux : les liens en amont créés par la demande économique générée par l'activité de construction ; et les liens en aval dus à l'impact économique de l'abri, par sa contribution à la santé, son rôle en tant que ressource pécuniaire ou son soutien à une activité à domicile.

L'abri est également lié aux moyens d'existence en ce sens que le lieu d'habitation détermine les stratégies de subsistance qui peuvent être adoptées. C'est un problème courant des projets de transfert de la population, qui réinstallent les personnes à une distance relativement éloignée de l'endroit où ils gagnaient leur vie. Ça a été le cas dans 80 % des projets de réinstallation financés par la Banque mondiale au cours des 20 dernières années (Banque mondiale, 2006, p. 46).

Les moyens d'existence sont également associés à l'abri par les opportunités d'emploi générées par la construction d'abris (Anderson, 2006, p. 5). Un emploi relatif au logement fournit au moins un autre emploi dans l'économie générale, sinon deux (UNHCR et OIT, 1995, p. 129). La reconstruction d'abris pourrait même être suffisamment importante pour promouvoir un redressement économique plus général, comme cela a été le cas après le tremblement de terre de Yogyakarta (Manfield, 2007, p. 5).

Les moyens d'existence sont essentiels à la reconstruction

Les organisations doivent accorder aux moyens d'existence une priorité égale à celle que leur accorde la population sinistrée. Cela implique, pour les organisations, de consulter les personnes touchées sur leurs priorités.

L'assistance relative aux moyens d'existence apportée aux populations touchées devra inclure un élément important d'aide de secours, jusqu'à ce que les personnes aient rétabli les moyens d'existence qu'ils avaient avant la catastrophe. Beck (2005b, p. 9) remarque que l'attention portée aux moyens d'existence a causé des problèmes dans le passé, en raison de l'accent placé sur les grandes infrastructures, les complexités des stratégies de subsistance et la compréhension limitée de ces complexités de la part du gouvernement et des organisations.

Encadré 4. Sept impacts économiques de l'abri

- Les revenus augmentent plus rapidement chez les familles qui ont reçu un abri que chez les autres.
- L'investissement dans des abris d'urgence génère un retour économique évalué, modestement, à 3 à 8 fois la valeur de l'investissement initial.
- L'abri a un retour économique positif pour les plus pauvres et les plus vulnérables, même à court terme.
- Les bénéfices d'un abri durent bien au-delà de la période de relèvement.
- Les bénéfices d'un abri sont plus importants après un ou deux ans en raison des liens en aval.
- L'abri a un rôle vital, mais mal apprécié de capital de développement.
- Au-delà du capital, mais lié à celui-ci, l'abri a également un rôle mal apprécié de tremplin pour augmenter les revenus.

Basé sur Sheppard et al. (2005, pp. 10–11)

Pour la population sinistrée, les moyens d'existence sont, pour le relèvement, le point de considération fondamental. Les catastrophes peuvent affecter les moyens d'existences des familles de plusieurs manières.

- Perte de capital humain par la mort, les blessures ou le choc psychologique (comme pour les personnes qui avaient peur de vivre près du littoral au Sri Lanka après le tsunami de 2004, ou celles qui faisaient face à la perte de membres de leur famille ou d'amis). Les programmes de formation peuvent compenser, en partie, certains de ces impacts.
- Perte de biens, y compris de terres, de bétail et de magasins. Cela peut inclure des immobilisations corporelles telles que les conditions de planche à voile au large de l'île de Simeulue (qui se sont modifiées en raison des changements des fonds marins après le tsunami et le tremblement de terre de mars 2005), ou les immobilisations incorporelles, comme l'opinion des touristes sur un lieu de vacances. Les biens peuvent être perdus au cours de la phase de secours. C'est ce qui s'est produit au Pakistan lorsque les gens ont vendu leur bétail pour récolter de l'argent. Les organisations peuvent intervenir pour éviter une perte de biens plus importante en fournissant une assistance flexible.
- Perte d'emploi, dans les secteurs formel ou informel. La baisse du tourisme au Sri Lanka après le tsunami a eu des répercussions pour un grand nombre de personnes qui vivaient de ce secteur d'activité. Fournir des opportunités d'emploi localement dans la phase de réhabilitation peut parer à cela. L'emploi de personnes extérieures pendant la reconstruction d'Aceh a été un point de conflit pour la population touchée (ActionAid et al., 2006, p. 10).
- Perte de marchés ou de l'accès aux marchés. Après le tsunami, les pêcheurs d'Aceh ne pouvaient pas vendre leur poisson, car la population refusait de l'acheter de crainte qu'il ne se soit nourri de cadavres. Les organisations peuvent être en mesure de fournir une aide pour permettre de rétablir les marchés.
- Coûts d'opportunité des mesures de secours ou de reconstruction. Cela a été un trait de l'intervention au Pakistan où, dans les familles, les hommes qui travaillaient dans d'autres endroits du Pakistan ou à l'étranger, quittaient leur emploi pour rentrer chez eux et aider leur famille directement, entraînant ainsi une perte de transferts de fonds de migrants. Le coût d'opportunité peut être tout simplement le temps nécessaire pour faire la queue afin de recevoir de l'aide. Après le tremblement de terre du Gujarat, les femmes se plaignaient : « *nous ne pouvions pas faire la queue pendant des heures parce que nous devons nous occuper des enfants* » (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001b, p. 18). Les organisations peuvent réduire le coût d'opportunité d'accéder aux mesures de secours et de réhabilitation en consultant les bénéficiaires et en concevant attentivement leurs programmes d'aide.

Les organisations accordent parfois aux moyens d'existence une priorité moins importante que celle qui leur est accordée par la population affectée. Cela a été le cas à Bam où les intervenants ont donné une faible priorité à l'irrigation des vergers, et ont placé ce type de soutien en dessous des abris, des écoles et de l'eau potable. La population touchée considérait l'eau pour les vergers comme leur plus haute priorité car ils risquaient de les perdre (Fallahi, 2007, p. 33). C'est ce qui s'est également produit après le tremblement de terre du Gujarat où l'évaluation du DEC a conclu que « *La population soulignait constamment la nécessité de rétablir les moyens d'existence plutôt que de recevoir des secours et exprimait une certaine frustration du fait que les personnes extérieures ne l'aient pas écoutée à ce sujet* » (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001c, p. 16).

Tenir compte des moyens d'existence complexes

Les organisations doivent fournir un soutien de manière aussi flexible que possible, qui reflète la complexité des moyens d'existence réels plutôt que la simplicité de moyens d'existence imaginés. Les organisations doivent préciser si leurs actions visent à fournir un moyen d'existence provisoire ou à soutenir le développement de moyens d'existence durables. Il est utile d'envisager une aide au crédit pour soutenir les moyens d'existence nécessitant des investissements importants.

Les stratégies de subsistance des pauvres, et dans les pays en développement en général, peuvent être relativement complexes. Dans son rapport *La réduction des risques de catastrophes*, le PNUD remarquait : « *Souvent, les pauvres des régions rurales, qui courent le plus grand risque, ne sont plus des paysans de subsistance. Les résidents ruraux dépendent au contraire de stratégies de subsistance complexes, notamment de la migration saisonnière ou des transferts de fonds envoyés par des parents qui vivent dans les villes ou à l'étranger* » (PNUD, 2004, p. 5). Après le tremblement de terre du Pakistan, une étude effectuée dans la région isolée et très rurale de la vallée d'Allai a révélé que seulement un quart des chefs de ménages citaient une forme ou une autre d'agriculture comme leur principale occupation (McGinn et al., 2006, p. 22). Il y a donc une différence entre l'occupation simple « d'agriculteur » imaginée, et l'occupation réelle « d'agriculteur, de pasteur, de petit commerçant, d'ouvrier occasionnel ».

Les petites entreprises sont souvent des sources d'emploi et de revenus importantes. Elles ont été identifiées, de même que les magasins, comme le deuxième secteur le plus touché en ce qui concerne les pertes d'emploi (après l'agriculture) suite au tremblement de terre du Pakistan (Banque asiatique de développement et Banque mondiale, 2005, p. 14). À Bam, les petites entreprises constituaient la deuxième source de revenus la plus importante après le travail administratif (Fallahi, 2007, p. 27). À Yogyakarta, un grand nombre de femmes ont perdu leur bétail et leurs petites entreprises et ont eu besoin de prêts pour reprendre leur activité (Wilson et al., 2007, p. 81).

Remplacer les biens soulève un problème fondamental d'équité. Tout programme de remplacement à valeurs égales signifie que les plus aisés obtiennent une plus grande assistance que les pauvres. Remplacer les navires au long cours (les navires qui font des sorties de plusieurs jours pour pêcher à des distances plus éloignées) pour les pêcheurs touchés par le tsunami de 2004 représente une subvention importante pour les plus aisés, mais cela crée de l'emploi qui, autrement, n'existerait pas. Dans de tels cas, et pour le secteur privé en général, l'aide au crédit pourrait être plus indiquée que les subventions, comme l'a suggéré le PNUD pour le redressement du secteur médical privé après le tremblement de terre du Pakistan (PNUD, 2006, p. 55). À Yogyakarta, « *l'argent liquide s'est non seulement révélé être la forme d'assistance la plus flexible mais a aussi eu un impact considérable sur le redressement de l'économie locale* » (Manfield, 2007, p. 13). Une étude présentée au cours d'un atelier d'apprentissage sur les transferts monétaires à Aceh a constaté que l'utilisation d'argent liquide est plus flexible et permet une plus grande autonomie, bien qu'elle crée aussi quelques problèmes (Adams et al., 2005, p. 30).

L'argent liquide a été amplement utilisé pour l'assistance aux moyens d'existence après un tremblement de terre. Au Pakistan, après le tremblement de terre le gouvernement a distribué des subventions à plus de 250 000 familles (ERRA, 2007, p. 5). Au Sri Lanka, les subventions aux moyens d'existence ont été critiquées pour

Encadré 5. Le rétablissement des moyens d'existence peut être coûteux

Il est difficile, pour les organisations, d'aborder le domaine du rétablissement des moyens d'existence, non seulement pour des raisons de complexité mais aussi de coût. Les biens perdus peuvent représenter une accumulation d'années (éducation et formation), de décennies (comme pour l'abri ou le bétail) ou même de siècles (comme pour les systèmes d'irrigation dans le cas des tremblements de terre du Pakistan ou de Bam). Après les inondations du Mozambique, ce sont les cultures peu onéreuses qui ont reçu la plus grande aide, plutôt que les secteurs capitalistiques de l'élevage ou de la pêche (Wiles et al., 2005, p. xi). Cela n'a pas été le cas après le tsunami de 2004 où il y a eu une offre excessive de bateaux de pêche (IPS, 2005b, p. 10 ; Srinivasan et al., 2005, p. 14), beaucoup étant dangereux ou inappropriés (Alexander, 2006, p. 11 ; Eye on Aceh, 2006, p. 30). Même au cours de l'intervention suite au tsunami, ce sont les bateaux de pêche côtiers peu coûteux qui ont été remplacés et non pas les navires au long cours plus chers (Bilateral Donor Group, 2005, p. 2).

être trop modestes et octroyées pendant un temps trop court (Jayasuriya et al., 2005, p. 42). Il semble pourtant que les subventions sri-lankaises étaient destinées à fournir un soutien aux moyens d'existence et non pas le capital pour reconstruire des moyens d'existence durables.

Ne pas recréer des moyens d'existence non durables

Les organisations ne doivent pas tenter de reconstruire des moyens d'existence particuliers sauf s'ils sont susceptibles d'être viables dans les circonstances modifiées par la catastrophe.

Dans la précipitation pour obtenir un redressement, il est parfois automatiquement présumé que restaurer les moyens d'existence qui existaient avant la catastrophe sera suffisant. Ce n'est pas nécessairement le cas. Les moyens d'existence qui existaient avant une catastrophe peuvent avoir été menacés par les forces du marché ou autres. Le cas des emplois dans le secteur de la pêche après le tsunami est un bon exemple. L'exploitation excessive des ressources de pêche était un problème avant le tsunami (Christoplos, 2006, p. 53 ; Scheper et al., 2006, p. 22), et s'est aggravée par l'offre excessive de bateaux de pêche suite au tsunami ; au Sri Lanka, l'excédent était estimé à 2 000 bateaux (de Ville de Goyet et Morinière, 2006, p. 109). Il y a manifestement un danger que l'exploitation excessive des ressources de pêche détruise ce secteur d'activité en tant que moyen d'existence durable.

Christoplos (2006, p. 58) fait remarquer que les changements provoqués par le tsunami de 2004 ont créé de nouvelles opportunités d'emploi. World Vision a observé que 20 % des personnes interrogées lors d'une enquête dans le sud de l'Inde avaient un emploi différent après le tsunami de 2004 (TANGO International, 2007, p. 18). La préoccupation principale pour les organismes est de soutenir ces nouveaux moyens d'existence plutôt que de tenter de recréer ceux d'avant.

Un bien unique ne constitue pas une source de revenus

Les organisations doivent se pencher sur la complexité des stratégies de subsistance et sur le fait que les interventions peuvent être nécessaires à un certain nombre de niveaux, et non pas uniquement au niveau des producteurs pour usage final propre, pour rétablir les moyens d'existence détruits.

La saga de la pêche après le tsunami illustre une autre leçon : remplacer un seul bien ne rétablit pas un moyen d'existence. Par exemple, de nombreux bateaux distribués par des organisations n'ont pas été utilisés car les destinataires n'avaient pas reçu d'aide pour remplacer et réparer leurs filets et autres équipements de pêche (Srinivasan et al., 2005, p. 15).

Les moyens d'existence reposent non seulement sur les biens mais aussi sur les compétences et, même sans le problème d'exploitation excessive des ressources de pêche, les bateaux peuvent ne pas garantir une source de revenus si les personnes ne possèdent pas les compétences nécessaires (Srinivasan et al., 2005, p. 34). Tant de bateaux ont été distribués en Inde après le tsunami qu'il y a eu un manque d'équipage, car les pêcheurs qui travaillaient auparavant comme membres d'équipage, possédaient à présent leur propre bateau (Srinivasan et al., 2005, p. 34). En 2000, durant l'intervention suite à l'inondation au Mozambique, les poulets distribués ont succombé, dans l'année, à la maladie de Newcastle, ce qui indique que les bénéficiaires n'avaient pas les ressources pour s'occuper des types de poulets distribués (Wiles et al., 2005, p. 52).

Les moyens d'existence peuvent reposer non pas uniquement sur des biens personnels, mais aussi sur des biens collectifs ou du secteur privé. Le secteur de la pêche après le tsunami de 2004 illustre encore ce point : les pêcheurs avaient besoin de points de débarquement et de fabriques de glace pour rétablir leurs sources de revenus, mais les organisations se préoccupaient uniquement des bateaux (Christoplos, 2006, p. 54 ; ICASERD, 2005, p. 53). Christoplos explique qu'en général l'aide était destinée aux pêcheurs pour un usage final propre

et que les bateaux au long cours recevaient peu d'assistance alors qu'ils fournissaient de l'emploi et qu'ils exploitaient des stocks de poissons différents de ceux auxquels accédaient les petits bateaux côtiers.

De même, bien que les pêcheurs aient reçu une compensation et de l'assistance pour restaurer leur source de revenus, d'autres personnes associées à l'industrie de la pêche, comme les poissonniers, n'en ont pas bénéficié (Ketel et al., 2005, p. 25). Ceux qui avaient travaillé comme ouvriers sur des navires de pêche n'ont pas reçu de compensation appréciable (ActionAid et al., 2006, p. 36).

Attention aux restrictions d'aménagement

Les restrictions concernant l'aménagement et l'utilisation des terres, qu'elles soient bien intentionnées ou pas, sont courantes après une catastrophe naturelle. Cependant, les caractéristiques de peuplement ne sont pas arbitraires, mais dictées par des facteurs sociaux et économiques. Souvent, la population sinistrée est supposée supporter sans compensation les répercussions économiques de ces régulations ; de tout temps, ces régulations ont été déficientes.

Les restrictions d'aménagement portant sur la reconstruction sont fréquentes après une catastrophe naturelle. Après le tsunami de 2004, l'Indonésie, le Sri Lanka et l'Inde⁴⁰ ont introduit sur la côte des zones où il était interdit de reconstruire des habitations. Ces restrictions ont été assouplies rapidement en Indonésie, très lentement au Sri Lanka et partiellement en Inde.

Au Gujarat, les restrictions d'aménagement introduites près de deux ans après le tremblement de terre ont donné lieu à de grandes manifestations de la part des propriétaires fonciers (Nakagawa et Shaw, 2004, p. 48 en réimpression). À Kobe, la réhabilitation a été retardée suite à l'introduction sans consultation, par l'administration de la ville, de lois sur l'aménagement des terres (Nakagawa et Shaw, 2004, p. 7 en réimpression). Au Gujarat, l'incertitude concernant la politique a conduit les occupants de logements à hésiter à conclure des accords de reconstruction avec les organismes car ils espéraient que des politiques futures leur seraient plus favorables (USAID Inde, 2002, p. 3).

Au Pakistan, il était interdit, après le tremblement de terre, de reconstruire dans les zones à hauts risques. Bien qu'au premier abord ces restrictions puissent sembler sensées, leur coût doit être mis en balance avec le risque.⁴¹ Il y a aussi la question d'efficacité, d'autres personnes pouvant occuper l'endroit dangereux après le transfert des premiers occupants (Département de la Banque mondiale pour l'évaluation des opérations, 2005, p. 38). Les problèmes créés par toutes ces restrictions sont :

- les caractéristiques de peuplement ne sont pas arbitraires mais reflètent les réalités économiques et sociales sous-jacentes ; réinstaller des personnes dans des lieux éloignés d'une zone dangereuse peut avoir un effet négatif sur leurs moyens d'existence
- les familles peuvent avoir un investissement considérable dans des terrains d'habitation dans les zones où la construction est dorénavant interdite, ce qui entraîne, pour elles, des difficultés économiques car elles ne peuvent utiliser le terrain ou le vendre pour pouvoir en acheter un autre
- le prix de la terre en dehors de la zone soumise à des restrictions peut fortement augmenter (IPS, 2005a, p. 9).

⁴⁰ En Inde, il s'agissait de l'application de lois de 1991 qui n'avaient pas été appliquées (ActionAid et al., 2006, p. 17).

⁴¹ Dans le cas du tsunami au Sri Lanka, un événement d'une telle intensité ne se reproduira probablement pas pendant 2 000 ans. La législation sur l'aménagement était moins pertinente au Sri Lanka qu'au Pakistan, où un tremblement de terre semblable à celui de 2005 pourrait très bien se reproduire dans moins de 100 ans.

Les gens retournent généralement dans les zones interdites. Cela a été le cas après le tremblement de terre de 1992 à Flores, après le tsunami (Norio et al., 2003), ainsi que dans 7 des 30 projets de réinstallation de la population financés par la Banque mondiale au cours des 20 dernières années (Banque mondiale, 2006, p. 46).

Limiter les transferts de population à ce qui est essentiel pour la sécurité

Les organisations doivent, dans toute la mesure du possible, soutenir le désir des personnes de rester près de chez elles, car les transferts nuisent aux réseaux sociaux. Toutefois, il est possible que certaines familles doivent être transférées en dehors de la zone de danger pour raisons de sécurité ou bien parce qu'elles ont été traumatisées par la catastrophe.

Les transferts de population comportent de grands risques. Un transfert à grande échelle dans des camps surpeuplés et insalubres augmente le risque de flambées épidémiques (Toole, 1997, p. 79). Les transferts peuvent également avoir un impact négatif sur les moyens d'existence : ils éloignent les personnes de leurs sources de revenus et peuvent les obliger à abandonner les ressources qui leur permettent de gagner leur vie, telles que le bétail ou des biens ensevelis dans les décombres.

Le déplacement signifie également que les familles ne peuvent protéger leurs possessions des pilliers. La récupération de débris était une source de revenus importante pour certaines personnes après le tsunami de 2004 (Brusset et al., 2006, p. 24 ; FAO, 2005, p. 5) mais elle se faisait aux dépens des propriétaires des débris. Quitter son lieu de résidence peut entraîner la perte des droits de propriété lorsque ceux-ci ne sont pas enregistrés¹². Les personnes déplacées risquent également de perdre le soutien de leur réseau social local et devront peut-être créer un autre réseau social dans leur nouveau lieu de résidence.

Toutes ces raisons expliquent pourquoi les personnes préfèrent généralement rester sur le lieu de leur ancienne résidence, comme cela a été le cas à Bam (Ghafory-Ashtiany et Hosseini, 2008, pp. 234–232), au Pakistan (Nations Unies, 2005, p. 14 ; USAID, 2006, p. 9) et à Yogyakarta (Manfield, 2007, p. 4). Cependant, immédiatement après le tsunami, beaucoup de personnes au Sri Lanka ont souhaité s'éloigner du littoral et ne pas reconstruire sur le lieu de leur ancienne résidence. Une étude effectuée au Sri Lanka en août 2005 a conclu que 74 % des personnes qui vivaient à 100 ou 200 m de la mer voulaient que leur nouveau logement soit plus éloigné de la côte (IPS, 2005a, p. 8). Ce phénomène n'a pas été observé à Aceh.

Toutefois, même si les personnes veulent s'éloigner tout de suite après une catastrophe, il se peut qu'elles y retournent plus tard. Cela a été le cas après le tremblement de terre de Flores en 1992 et après le tsunami, où les seules personnes qui sont restées dans le lieu de transfert après dix ans étaient celles qui n'avaient pas de terre dans le lieu d'origine (Norio et al., 2003).

Le fait que le déplacement de population était négligeable à Yogyakarta, avec moins de 5 000 familles se trouvant dans des camps quatre mois après le tremblement de terre, a été jugé être un facteur d'accélération du relèvement. Les perturbations minimales dans les communautés existantes ont permis de démarrer immédiatement la fourniture d'une assistance communautaire à la reconstruction (Manfield, 2007, p. 4). Le transfert de population peut impliquer la disparition des réseaux sociaux établis depuis des générations (Département de la Banque mondiale pour l'évaluation des opérations, 2005, p. 38). La Banque mondiale a observé que les réseaux sociaux étaient préservés dans seulement 1 des 30 projets de transfert qu'elle avait financés (Banque mondiale, 2006, p. 46).

¹² Il se peut que les biens fonciers ne soient pas enregistrés en raison du coût que cela représente et de la complexité de la procédure. Au Honduras, il a été découvert qu'aucun titre foncier n'avait été octroyé pour la moitié des 85 000 nouveaux logements construits par les organisations après l'ouragan Mitch (Telford et al.,

Ne pas reconstruire la vulnérabilité

Tout nouveau bâtiment doit être planifié et construit afin de résister aux dangers majeurs probables. Les organisations doivent prendre en considération l'impact environnemental de leurs programmes de reconstruction.

La reconstruction donne l'opportunité d'incorporer dans les édifices et infrastructures des dispositifs de résistance aux catastrophes. Il est important de ne pas recréer la vulnérabilité aux catastrophes qui existait auparavant (Corsellis et al., 2008, p. 23). Pourtant, c'est précisément ce qui s'est produit après le tremblement de terre de Flores en 1992. Des ponts ont été reconstruits selon les mêmes plans types qui ne prévoyaient pas la résistance aux tremblements de terre (ADB, 2000, p. 7).

Parfois, même la construction de modèles recommandés en raison de la résistance qu'ils offrent aux tremblements de terre peut être inadéquate. À Ghaen, en Iran, des bâtiments qui étaient supposés être résistants, construits après le tremblement de terre de 1980, se sont effondrés au cours du tremblement de terre de mars 1998. Les bâtiments étaient déficients sur le plan de leur conception ainsi que de la qualité de la construction (Ghafory-Ashtiany, 1999, pp. 7–10).

Cependant, bien que toutes les constructions dans une zone sujette aux séismes doivent être résistantes aux secousses, les tremblements de terre ne sont pas le seul danger. Les inondations, les cyclones et autres risques doivent aussi être envisagés. Il est tout particulièrement important que l'infrastructure sociale soit résistante aux catastrophes, en raison du rôle qu'elle joue pour faciliter la réponse. Il est notable que dans le tremblement de terre de 2006 à Yogyakarta, l'un des facteurs qui ont facilité une rapide réhabilitation était le peu de dommage subi par l'infrastructure sociale (Manfield, 2007, p. 48).

Tous les biens détruits dans un tremblement de terre ont été créés moyennant un certain coût environnemental et remplacer ces biens entraîne un coût environnemental supplémentaire. Cela même pourrait engendrer une vulnérabilité future, comme dans le cas de l'impact de la déforestation causée par l'abattage d'arbres destinés à la construction.

L'abri est un sujet complexe qui nécessite des compétences spécialisées

L'abri est toujours un problème dans les réponses humanitaires. Les organisations doivent soutenir la construction d'abris résistants aux dangers ainsi que les solutions d'abris flexibles qui satisfont les besoins de la population sinistrée. Les organisations qui entreprennent de fournir des abris doivent investir dans les ressources nécessaires pour faire face à la complexité de ce secteur.

Christoplos décrit l'abri comme « le talon d'Achille de la réponse humanitaire » (2006, p. 48). Une analyse de quatre décennies de projets de reconstruction d'abris après un tremblement de terre en Iran a conclu que les habitations fournies avaient « réussi, en partie seulement, à satisfaire les besoins de reconstruction de la population » (Fallahi, 2007, p. 26). Au Gujarat, les interventions en matière d'abri ont été considérées comme insuffisantes dans plus de la moitié des communautés interrogées dans le cadre de l'évaluation du DEC (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001b, p. 20), et beaucoup de plaintes ont été formulées concernant l'abri après le tsunami.

L'abri est toujours un sujet à problèmes pour différentes raisons.

- L'abri coûte cher. Une maison peut représenter le plus grand investissement unique de beaucoup de familles, surtout celles qui n'ont pas de grands investissements dans des biens de production comme les troupeaux de bétail. Même la maison la plus basique faite de boue et de chaume peut représenter plusieurs mois-personnes de travail. La grande valeur des transferts d'abri encourage l'opportunisme.

- Les besoins d'abri sont inégaux. Ce qui convient à une famille ne conviendra pas à une autre en raison de leurs différentes combinaisons de sources de revenus. Il peut aussi exister de grandes différences dans les options d'abri de différents groupes culturels et entre les zones rurales et les zones urbaines. Les abris et les besoins d'abris varient également selon le climat, le relief et les ressources.
- Il y a souvent un conflit entre le remplacement et la fourniture minimum : la communauté internationale devrait-elle remplacer les habitations perdues, agissant ainsi comme un assureur mondial, ou la justice sociale devrait-elle diriger les efforts pour fournir à tout le monde une habitation de base ? Le même problème se pose au sujet des moyens d'existence, mais il est plus compliqué pour l'abri. La plupart des personnes souhaitent obtenir un meilleur logement que celui qu'elles avaient avant, ou tout au moins aussi bon.
- Les droits fonciers et les droits de propriété sont toujours un problème ; le droit de propriété d'un abri peut, traditionnellement, n'être conféré qu'aux hommes.
- Les proportions de sans-terres, de locataires et d'habitants d'appartements sont en accroissement dans un monde urbanisé – il est particulièrement difficile pour les organismes d'aide humanitaire de prendre ces groupes en charge.
- Les catastrophes peuvent être utilisées comme une excuse pour déposséder davantage les personnes qui sont en marge de la société et qui n'ont pas les documents relatifs aux titres de propriété.
- Il y a souvent des conflits et de l'incertitude concernant les normes à appliquer en matière de reconstruction, que ce soit une liste d'options de plans, des normes strictes ou une certification professionnelle de la conformité d'un plan au code.

Après tout tremblement de terre, un effort doit être fait pour améliorer la qualité de l'abri afin de réduire la vulnérabilité. La Banque mondiale note que reconstruire des abris avec des techniques qui renforcent la résistance aux catastrophes, et en fonction des besoins des occupants, réduit la vulnérabilité (Banque mondiale, 2006, p. xxii). Des abris purement résistants aux catastrophes mais qui ne satisfont pas les besoins des occupants, auront peu d'impact sur la vulnérabilité car ils seront fortement susceptibles de ne pas être occupés à long terme.

Des abris améliorés après un tremblement de terre peuvent être introduits de différentes façons, citées ici par ordre croissant de flexibilité :

- en fournissant des habitations construites conformément aux spécifications d'une organisation (cela a été le cas dans plusieurs pays frappés par le tsunami)
- en fournissant une liste d'options de plans d'habitations approuvés (cette approche a été celle de la Croix-Rouge britannique en Indonésie)
- en spécifiant des détails clés pour un nombre limité de types d'habitations (cela a été l'approche adoptée au Pakistan)
- en fournissant de l'aide pour les plans et une certification des plans, afin de s'assurer de leur conformité au code (cette approche a été celle adoptée à Bam).

Quoi qu'il en soit, les abris doivent être au moins conformes aux normes minimales de Sphère (Projet Sphère, 2004).⁴³ Les normes de Sphère concernent le secours et les situations d'urgence, et les normes relatives à la reconstruction doivent être sans doute plus détaillées. La formule adoptée dépendra de la façon dont l'abri est financé et du contexte de la catastrophe. Celle qui a été adoptée à Bam permet aux familles de choisir que leur

⁴³ Il s'agit de normes et non pas d'indicateurs. La Norme 3 relative aux abris stipule que « Les personnes disposent de suffisamment d'espace couvert pour leur fournir une habitation digne. Les activités essentielles des ménages peuvent être entreprises de façon satisfaisante, et les activités de soutien des moyens de subsistance peuvent être poursuivies selon les besoins. », tandis que les indicateurs recommandent d'avoir 3,5 m² d'espace au sol par personne (Projet Sphère, 2004, p. 219).

abri corresponde à leurs besoins mais nécessite une grande capacité de conception architecturale à l'échelon national. Toutes les formules nécessiteront une formation sur la conception et la construction d'abris résistants aux tremblements de terre.

La base sur laquelle l'abri va être remplacé prête souvent à controverse. Le nombre d'habitations détruites peut même être contesté. Le Sri Lanka a adopté le principe un-pour-un, selon lequel les personnes qui ont perdu leur logement obtiennent un logement de remplacement pour chaque logement perdu. Cela soulève des questions fondamentales d'équité. Aussi bien au Pakistan (entretiens effectués par l'auteur) qu'au Sri Lanka (Ternström et al., 2006, pp. 17–18), les familles élargies se séparent pour devenir de multiples familles nucléaires afin de tirer parti de l'aide à la reconstruction. Les règles de la reconstruction qui nécessitent un investissement préalable de la part des personnes concernées (par exemple, l'achat de permis) peuvent être discriminatoires envers les plus pauvres. À Bam, le gouvernement a fourni des permis de construire gratuitement pour des habitations d'une superficie de 100 m² maximum (Ghafory-Ashtiany et Hosseini, 2008, p. 235).

La reconstruction dans un environnement urbain est fondamentalement différente de la reconstruction dans un environnement rural. Un abri en zone urbaine est souvent plus cher qu'un abri en zone rurale.¹⁴ L'espace n'est généralement pas un grand problème dans les régions rurales et il est souvent possible aux personnes de construire aussi bien des abris provisoires que de nouvelles habitations dans le même lieu. L'espace est un bien plus grand problème dans les zones urbaines où les familles n'auront sans doute pas suffisamment de place sur leur site pour avoir à la fois un abri provisoire et un abri permanent. Les zones urbaines soulèvent également la question de savoir comment aborder les besoins de ceux qui vivent dans des bâtiments à plusieurs étages et à plusieurs locataires. Les structures sociales communautaires peuvent être beaucoup plus solides dans les zones rurales et permettre ainsi des stratégies communautaires qui seraient impossibles en zones urbaines exposées à une immigration importante. Les zones urbaines peuvent parfois avoir une administration locale plus efficace due à l'importance économique que certains leur accordent.

Abris temporaires – seulement dans les cas indiqués

Les politiques des organisations sur l'abri provisoire doivent être basées sur une évaluation des besoins et sur des considérations pragmatiques plutôt que sur une position doctrinaire. Les abris provisoires sont les plus efficaces lorsqu'ils sont intégrés à la solution d'abris permanents.

La question d'abri provisoire est difficile. L'utilisation d'abris provisoires implique une reconstruction plus longue et plus coûteuse, car une partie du flux de ressources pour la reconstruction permanente doit être réaffectée à la fourniture d'abris provisoires.¹⁵ En Iran, un abri provisoire coûte jusqu'à un tiers du coût d'un abri permanent (Ghafory-Ashtiany, 1999, p. 5).

C'est pour ces raisons que le gouvernement et la Banque mondiale n'ont pas voulu financer d'abris provisoires à grande échelle après le tremblement de terre de Yogyakarta (Manfield, 2007, p. 11). Une autre objection est que dans de nombreux cas les abris provisoires sont devenus des abris permanents (Bhattacharjee et al., 2005, p. 22). L'évaluation de la Banque mondiale déclare qu'un abri temporaire est rarement temporaire et doit être construit en conséquence (Banque mondiale, 2006, p. 45).

¹⁴ À Bam, les subventions octroyées pour les habitations urbaines étaient de 235 % supérieures à celles octroyées pour les habitations rurales (Ghafory-Ashtiany et Hosseini, 2008, p. 235).

¹⁵ À Yogyakarta, le prix d'un abri provisoire, à 100 \$, était beaucoup moins élevé que celui d'une tente à 300 \$ (Manfield, 2007, p. 4).

Cependant, la fourniture d'abris permanents peut demander des années. Il est possible qu'une intervention démarre parfois avec l'intention d'éviter les abris provisoires. Cela a été le cas en Indonésie et au Sri Lanka après le tsunami, mais cette position a été abandonnée au bout de trois mois au Sri Lanka et au bout de sept mois en Indonésie (Scheper et al., 2006, p. 40). À Yogyakarta, la pression exercée par le sous-groupe des abris provisoires a donné lieu à un changement de politique dans les six mois (OCHA, 2007, p. 5).

Un autre problème est que la fourniture d'abris provisoires peut être presque aussi lente que celle d'abris permanents. À Aceh, il a été prévu qu'il faudrait plus de deux ans après le tsunami pour installer toutes les personnes sinistrées dans des abris provisoires, sans parler d'abris permanents (Oxfam, 2005, p. 2). Au Pakistan, des habitations provisoires étaient encore en construction 18 mois après le tremblement de terre.

Les abris provisoires, comme les abris permanents, peuvent être financés par des subventions, et bénéficier de dons de matériaux ou de panneaux en préfabriqué. Dans les zones urbaines du Pakistan, les panneaux en préfabriqué étaient la norme, tandis que la fourniture de matériaux pour les abris provisoires (bois, plastique et panneaux de toiture) était la norme dans les zones rurales. À Bam, il y avait un mélange d'abris provisoires construits par leurs propriétaires et d'habitations en préfabriqué fournies par le gouvernement.

Utiliser ou non des abris provisoires est une question complexe. Les installations d'abris provisoires les plus rationnelles sont celles qui peuvent par la suite être incorporées dans des habitations permanentes, comme celles utilisées dans les zones rurales du Pakistan (Cosgrave et Nam, 2007, p. 29), ou celles qui étaient prévues en Indonésie (Wilson et al., 2007, p. 13). Idéalement, les solutions provisoires doivent préserver les relations sociales existantes (Banque mondiale, 2006, p. 45).

Se préparer à des problèmes de propriété foncière

Les organisations doivent être conscientes des difficultés qui entourent la propriété foncière et être prêtes à soutenir les droits fonciers des pauvres. Elles doivent aussi préconiser des procédures accélérées pour résoudre les conflits de propriété et une législation juste concernant les titres de propriété. Le titre de propriété pour une nouvelle habitation familiale devrait être conjoint, sauf dans les cas de ménages monoparentaux. Les organisations devront peut-être recruter du personnel spécialisé pour aborder cette question de manière adéquate.

La propriété foncière devient un problème critique dans tous les cas de tremblement de terre. Il y a d'abord des conflits de propriété avant la catastrophe. La perte des documents, la destruction des points de repère, le décès de propriétaires d'un bien foncier et le besoin de formaliser des dispositions qui étaient auparavant informelles ajoutent une couche de complexité aux problèmes de propriété foncière.

Les personnes les plus touchées sont souvent les plus pauvres ; n'ayant pas les titres légaux complets requis, elles squattaient peut-être leurs anciens logements. Il est aussi courant que les personnes aient perdu les documents de propriété. Si les personnes doivent être relogées (en dernier recours), le problème des droits fonciers pour le relogement doit être rapidement résolu. Cela provoque souvent des retards, comme dans le cas du tremblement du sud de l'Italie en 1980 (Maged et al., 1986, p. 24) et après le tsunami de 2004. Après le tremblement de terre de Papouasie en 1998 et les tsunamis, des incertitudes concernant la propriété foncière ont provoqué des retards pour reconstruire (Dengler et Preuss, 2003, p. 2019). Ces retards étaient très courants après le tsunami de 2004, même dans les pays où la réponse était bien organisée, comme en Inde (Srinivasan et al., 2005, p. 10).

Les organisations qui ne se penchent pas sur les problèmes de propriété foncière avant de commencer la construction créent des problèmes pour les destinataires de l'aide. Une évaluation a révélé que dans certains cas, au Sri Lanka, les personnes qui avaient reçu un abri provisoire avaient été expulsées dès que le travail

avait été terminé sur les abris (Lee, 2005, p. 24).¹⁶ Une catastrophe peut être un instrument pour déposséder des groupes marginaux sans titre de propriété formel, comme cela a été le cas de certains villages Moken (gitans de la mer) en Thaïlande dans lesquels des sociétés ont réclamé la terre qu'elles utilisaient depuis des générations (ActionAid et al., 2006, p. 18).

Dans beaucoup de pays en développement, peu de terres sont possédées par des femmes soit en raison de restrictions légales actuelles soit en raison de restrictions historiques. La discrimination fondée sur le genre concernant les droits fonciers ou les droits de propriété perdure. Aux Tonga, après une catastrophe en 2002, toute femme dont le logement n'était pas endommagé par le cyclone devait le céder à un membre de sa famille de sexe masculin qui avait perdu son logement (Banque mondiale, 2006, p. 52). À l'inverse, la politique d'octroi de titres fonciers après le tsunami à Aceh prévoyait la propriété conjointe de logement par le mari et la femme (BRR, 2006, p. iii).

Utiliser des subventions pour abris ou les recommander

En raison de la complexité et du caractère unique des stratégies de subsistance, les besoins d'abri sont très différents selon les ménages. Si possible et s'il y a lieu, les organisations doivent utiliser (ou recommander) des subventions pour abris accompagnées de conseils et de soutien technique. Même dans les cas où des subventions sont octroyées par le gouvernement, les organisations ont encore un rôle à jouer pour s'assurer que les personnes vulnérables ont accès aux subventions et que toutes les personnes ont accès à de bonnes informations sur la construction résistante aux tremblements de terre.

En ce qui concerne les abris, il semble qu'il ait été plus efficace d'avoir des subventions d'argent plutôt que des abris construits par des organismes (Cosgrave et Nam, 2007, p. 69). La Coalition pour l'évaluation du tsunami a observé que la reconstruction dirigée par le propriétaire était plus rapide que celle dirigée par une organisation, malgré les subventions peu élevées octroyées pour les abris régis par les propriétaires (de Ville de

Encadré 6. Aider à accéder aux droits

Suite au tremblement de terre du Pakistan, le Conseil norvégien pour les réfugiés a créé, pour les victimes du tremblement de terre, le projet Informations, conseils et assistance juridique (ICLA). Le projet a permis aux personnes de réclamer leurs droits en les informant de ce qu'elles pouvaient recevoir et comment elles pouvaient le réclamer, et en les aidant à obtenir les documents nécessaires à cet effet. Le projet a également organisé des visites d'équipes mobiles d'inscription et a fourni des conseils et une assistance juridique en cas de besoin (Cosgrave et Nam, 2007, p. 38 ; Strand et Borchgrevink, 2006, p. 25).

De même, suite au tremblement de terre du Gujarat, le rapport d'évaluation du DEC a félicité tout particulièrement ActionAid pour l'attention particulière qu'elle a portée à aider les personnes sinistrées, surtout les personnes vulnérables, à obtenir leurs droits (Humanitarian Initiatives UK et al., 2001c, p. 34).

¹⁶ Dans ce cas particulier, les abris provisoires étaient démontables et pouvaient être transportés par la personne expulsée sur un nouveau site. Cependant, les latrines et les puits qui avaient été construits restaient entre les mains des propriétaires.

Goyet et Morinière, 2006, p. 44). Après le tremblement de terre de Yogyakarta, l'utilisation de subventions pour abris selon un processus facilité par la communauté était l'un des facteurs reconnus pour avoir favorisé une reconstruction rapide (Wilson et al., 2007, p. 46) et « *l'un des programmes de reconstruction les plus rapides de ces derniers temps* » (Manfield, 2007, p. 5).

Il y a un certain nombre de mises en garde. Les logements construits par les propriétaires (soit directement soit par le biais d'un entrepreneur employé par le propriétaire) ne sont probablement pas appropriés lorsque la location de logements est courante et lorsque les logements construits par les propriétaires ne constituaient pas la norme avant la catastrophe.

Il y a un certain nombre de mises en garde. Les logements construits par les propriétaires (soit directement soit par le biais d'un entrepreneur employé par le propriétaire) ne sont probablement pas appropriés lorsque la location de logements est courante et lorsque les logements construits par les propriétaires ne constituaient pas la norme avant la catastrophe.

Les locataires de logements ont besoin d'avoir au moins accès à un logement provisoire. Dans certains cas ils ont bénéficié de la fourniture de logements permanents, comme après le tremblement de terre de la Colombie en 1999, dans lequel 2 600 des familles les plus pauvres sont devenues propriétaires d'un logement pour la première fois, grâce à la mise à disposition de sites aménagés pour la construction (USAID Colombie, 2002, p. 7). Étant donné que les plus pauvres sont plus susceptibles d'être locataires, fournir des logements aux locataires ainsi qu'aux propriétaires de logements semble être équitable ; en effet, pourquoi devrait-on refuser aux plus pauvres la fourniture d'un nouveau logement, qui est une grande ressource, simplement parce qu'ils sont pauvres ?

En général, les populations sinistrées préfèrent recevoir des subventions, qui leur donnent un plus grand droit de regard sur le type de logement. Une étude effectuée au Sri Lanka, qui a demandé aux personnes si elles préféreraient recevoir un logement construit par un organisme, un crédit de logement ou des matériaux de construction, a révélé que 48 % des ménages préféreraient recevoir un logement construit par une agence (l'option d'une subvention au logement n'a pas été proposée aux personnes interrogées). Cependant, les commerçants, les communautés minoritaires, les locataires, les gens ayant des revenus plus élevés, les illettrés et ceux qui avaient perdu une habitation qui était soit plus petite soit plus grande que la moyenne, préféreraient reconstruire eux-mêmes (IPS, 2005a, pp. 27–28). Certains de ces facteurs étaient reliés au contexte social du Sri Lanka, et n'étaient pas des indicateurs génériques.

Les subventions, seules, ne sont pas suffisantes ; il est également essentiel de fournir, aux destinataires des subventions et à leurs entrepreneurs, des informations sur la résistance aux tremblements de terre, ainsi qu'un système de contrôle de la qualité, surtout en ce qui concerne la résistance aux tremblements de terre. Cela peut être fait en fournissant un nombre limité de plans approuvés ou un ensemble de règles de planification strictes (l'approche adoptée au Pakistan) ou des conseils et un contrôle qualité (approche adoptée à Bam). À Bam, le gouvernement iranien a employé une combinaison de subventions et de prêts à faible intérêt pour la reconstruction d'abris,¹⁷ mais a aussi instauré des programmes de proximité offrant des services gratuits de plans, de permis, de certification et de contrôle qualité (Ghafory-Ashtiany et Hosseini, 2008, p. 235).

¹⁷ Les prêts étaient à hauteur de 5 500 \$ et 16 000 \$ respectivement pour les zones rurales et urbaines, avec des éléments de subventions de 2 000 \$ et 4 700 \$. Les locaux commerciaux recevaient un forfait de 1 200 \$, plus une subvention de 150 \$/m².

Remerciements

Ce document d'information a bénéficié des commentaires, sur une épreuve précédente, de Margaret Arnold, Andy Bastable, Cynthia Burton, Tom Corsellis, Charles Kelly, Ian O'Donnell, Karen Proudlock et Christina Schmalenbach. Ce document a été rédigé par John Cosgrave.

Traduction française par Brigitte Clark.

RÉFÉRENCES ET RESSOURCES

Ressources sur le web

Les conclusions clés du travail d'ALNAP sur l'action humanitaire sont disponibles sur : www.alnap.org

La base de données des rapports d'évaluations d'ALNAP peut être consultée sur : <http://www.alnap.org/resources/erd.aspx>

Les études et enseignements de ProVention Consortium sont accessibles sur : www.proventionconsortium.org/publications

ProVention Consortium a rassemblé divers outils et guides d'évaluation des besoins accessibles sur : www.proventionconsortium.org/CRA_toolkit

Un résumé de l'analyse des interventions suite à des catastrophes naturelles effectuée par la Banque mondiale est disponible sur : www.worldbank.org/oed/disasters/lessons_from_disasters.pdf

Le Groupe indépendant d'évaluation (GIE) de la Banque mondiale a publié une évaluation de l'assistance de la Banque mondiale dans des situations de catastrophe. Elle est disponible sur le site internet du GIE : <http://www.worldbank.org/ieg/>

Le travail de la Coalition pour l'évaluation du tsunami peut être consulté sur : <http://www.alnap.org/initiatives/tec.aspx>

La bibliothèque de l'abri gérée par Shelter Centre est accessible sur : <http://www.sheltercentre.org>

Le guide « Transitional settlement and reconstruction after natural disasters : Field Edition » (mis à jour 2008) est d'un intérêt particulier et est disponible sur : <http://www.sheltercentre.org/sites/default/files/TransitionalSettlementandReconstructionAfterNaturalDisasters.pdf>

Le site du Partenariat pour la redevabilité humanitaire est une bonne source d'informations sur la redevabilité et les mécanismes de plainte : <http://www.hapinternational.org/>

Références citées

- ActionAid, People's Movement for Human Rights Learning, Habitat International Coalition, & Housing and Land Rights Network. (2006). *Tsunami response: a human rights assessment*. Londres : ActionAid International. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.actionaidusa.org/pdf/176_1_tsunami_HR.pdf
- Adams, L., Meehan, L. M., & Satriana, S. (2005). *Overseas Development Institute/Programme des Nations Unies pour le développement (ODI/PNUD) Atelier de formation sur les transferts monétaires à Aceh, Indonésie : To Share experience and learning for cash interventions*. Rapport d'atelier : 16 et 17 juin 2005. Londres : Overseas Development Institute. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.odi.org.uk/HPG/meetings/Cash_learning_workshop.pdf
- Adinolfi, C., Bassiouni, D. S., Lauritzsen, H. F., & Williams, H. R. (2005). *Humanitarian Response Review: An independent report commissioned by the United Nations Emergency Relief Coordinator & Under-Secretary-General for Humanitarian Affairs*, Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) : New York ; Nations Unies. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.humanitarianinfo.org/iasc/content/documents/other/Humanitarian%20Response%20Review%20005.pdf>

- Alexander, R. (2006). *Tsunami: build back better: mantra aside, an aid gone wrong story? A livelihood sector review*. Bangalore: Development Consultancy Group. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.ideas-int.org/Documents/Tsunami%20Aid.pdf>
- ALNAP, Beck, T., Christoplos, I., Goyder, H., Mitchell, J., & Houghton, R. (2003). *ALNAP Annual Review 2003: Humanitarian Action: Improving Monitoring to Enhance Accountability and Learning*. Londres : Active Learning Network on Accountability and Performance in Humanitarian Action. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/initiatives/current/rha.aspx>
- ALNAP, Borton, J., Robertson, K., Kawalek, J., Hammond, R., & Beck, T. (2002). *ALNAP Annual Review 2002: Humanitarian Action: Improving Performance through Improved Learning*. Londres : Active Learning Network on Accountability and Performance in Humanitarian Action. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/initiatives/current/rha.aspx>
- ALNAP, Houghton, R., Beck, T., Borton, J., Lakeman, J., & Wiles, P. (2004). *ALNAP Review of Humanitarian Action in 2003: Field Level Learning*. Londres : Active Learning Network on Accountability and Performance in Humanitarian Action. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/initiatives/current/rha.aspx>
- ALNAP, Houghton, R., Robertson, K., Borton, J., Carver, L., Beck, T., & Apthorpe, R. (2001). *ALNAP Annual Review 2001: Humanitarian action: Learning from Evaluation*. London: Active Learning Network on Accountability and Performance in Humanitarian Action. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/initiatives/current/rha.aspx>
- Anderson, M. (2006). *Report of Listening Project, Aceh Indonesia, November 2005: CDA Collaborative Learning projects*. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/listening_project_aceh_nov_2005.pdf
- BAD. (2000). *Project Performance Audit on the Flores Emergency Reconstruction Project in Indonesia*. Banque asiatique de développement. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.oecd.org/dataoecd/14/6/35267706.pdf>
- Bagai, D. S., Björkman, H., Kulthanan, S., Suwanraks, R., Pitt, A., Irving, A. L., Orlandini, B., Chockanapitaksa, P., Illangovan, P., Phetmanee, T., Pinnoi, N., Pongsurapipat, S., Tansanguanwong, P., Hirunwatsiri, W., Leawphairat, A., & Bhaopichitr, K. (2005). *Tsunami Thailand: One Year Later: National Response and Contribution of International Partners*. Bangkok: Équipe de pays des Nations Unies et Banque mondiale. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.unisdr.org/asiapacific/ap-publications/docs/un-tsunami-thailand-one-year-later.pdf>
- Banque asiatique de développement, Nations Unies, & Banque mondiale. (2005). *India: Post Tsunami Recovery Program: Preliminary Damage and Needs Assessment*. New Delhi: Asian Development Bank. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.undp.org/cpr/disred/documents/tsunami/india/reports/dnassessment.pdf>
- Banque asiatique de développement & Banque mondiale. (2005). *Pakistan 2005 Earthquake: Preliminary Damage and Needs Assessment*. Islamabad: Banque asiatique de développement et Banque mondiale. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://siteresources.worldbank.org/PAKISTANEXTN/Resources/Publications-and-Reports/CompleteReport.pdf>
- Banque mondiale. (2006). *Hazards of nature, risks to development: an IEG evaluation of World Bank assistance for natural disasters*. Washington: Banque mondiale, Groupe indépendant d'évaluation. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www-wds.worldbank.org/record?docid=000160016%5F20060629133433>

- Banque mondiale OED. (2004). *Project Performance Assessment Report: Armenia Earthquake Reconstruction (Credit 2562-AM)*. Washington: Département pour l'évaluation des opérations de la Banque mondiale. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : [http://lnweb18.worldbank.org/oed/oeddoclib.nsf/DocUNIDViewForJavaSearch/EEADD6C0FAF99B3E85256E7B0052B6A9/\\$file/ppar_28312.pdf](http://lnweb18.worldbank.org/oed/oeddoclib.nsf/DocUNIDViewForJavaSearch/EEADD6C0FAF99B3E85256E7B0052B6A9/$file/ppar_28312.pdf)
- Banque mondiale OED. (2005). *Project Performance Assessment Report: Turkey: Erzincan Earthquake Reconstruction Project; Turkey Emergency Flood and Earthquake Recovery Project; Emergency Earthquake Recovery Project*. Washington: Département pour l'évaluation des opérations de la Banque mondiale. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/07/15/000160016_200507151444818/Rendered/PDF/326760TR.pdf
- Bates, F. L., Killian, C. D., Daniel G, R., & Klein, R. E. (1979). *Emergency Food Programmes following the 1976 Guatemalan Earthquake: An Evaluation: Final Report No 1*. Washington: USAID. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNAAQ014.pdf
- Battista, E., & Baas, S. (2004). *The role of local institutions in reducing vulnerability to recurrent natural disasters and in sustainable livelihoods development: Consolidated report on case studies and workshop findings and recommendations*. Rome: FAO. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/ae190e/ae190e00.pdf>
- Beck, T. (2005a). *South Asia Earthquake 2005: Learning from previous earthquake relief operations*. Londres: ALNAP et ProVention. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/ALNAP-ProVention_SAsia_Quake_Lessonsa.pdf
- Beck, T. (2005b). *South Asia Earthquake 2005: Learning from previous recovery operations*. Londres : ALNAP et ProVention. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/ALNAP-ProVention_SAsia_Quake_Lessonsb.pdf
- Bhattacharjee, A., Rajasingham-Senayake, D., Fernando, U., & Sharma, S. (2005). *Real time evaluation of tsunami response in Asia and East Africa, second round: Synthesis Report*. Genève: FICR. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.ifrc.org/Docs/pubs/Updates/RTE2synthesis.pdf>
- Bilateral Donor Group. (2005). *Bilateral Verification Missions to Tsunami Affected Districts in Sri Lanka January to February 2005*: Bilateral Donor Group
- Bilham, R. (2004). *Urban earthquake fatalities: a safer world, or worse to come*. *Seismol. Res. Lett.*, 75, 706–712. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://cires.colorado.edu/~bilham/UrbanFatalitiesSRL.pdf>
- Bliss, D., & Campbell, J. (2007a). *The immediate response to the Java Tsunami: Perceptions of the Affected*. San Francisco: Institut Fritz. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.fritzinstitute.org/PDFs/findings/JavaTsunami_Perceptions.pdf
- Bliss, D., & Campbell, J. (2007b). *Recovering from the Java earthquake: Perceptions of the affected*. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.fritzinstitute.org/PDFs/findings/JavaEarthquake_Perceptions.pdf
- Bliss, D., Larsen, L., & Fritz Institute. (2006). *Surviving the Pakistan Earthquake: Perceptions of survivors one year on*. San Francisco: Institut Fritz. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.fritzinstitute.org/PDFs/findings/PakistanEarthquake_Perceptions.pdf
- BRR. (2006). *Aceh and Nias: Two Years After the Tsunami: 2006 Progress Report*. Jakarta: BRR28 Juin 2007). Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://e-aceh-nias.org/upload/Adv%202yr%20Report%20lo-res.pdf>
- Brusset, E., Pramana, W., Davies, A., Deshmukh, Y., Pedersen, S. B., Team C Voter, Davies, R., & Vaux, T. (2006). *Links between relief, rehabilitation and development in the tsunami response: Indonesia Case Study*. Londres : Coalition pour l'évaluation du tsunami. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/lrrd_indonesia.pdf

- Calvi-Parisetti, P. (2004). *Report: Workshop of lessons learnt on the national and international response to the Bam earthquake: Kerman, République islamique d'Iran, 14-15 avril 2004*. Genève : Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : [http://www.reliefweb.int/rw/RWFiles2004.nsf/FilesByRWDocUNIDFileName/SZIE-5Z3P85-ocha-irn-15apr.pdf/\\$File/ocha-irn-15apr.pdf](http://www.reliefweb.int/rw/RWFiles2004.nsf/FilesByRWDocUNIDFileName/SZIE-5Z3P85-ocha-irn-15apr.pdf/$File/ocha-irn-15apr.pdf)
- CARMA. (2006). *CARMA Report on Western Media Coverage of Humanitarian Disasters*. Extrait le 19 avril de : <http://www.carma.com/research/CARMA%20Media%20Analysis%20-%20Western%20Media%20Coverage%20of%20Humanitarian%20Disasters.pdf>
- Christoplos, I. (2006). *Links between relief, rehabilitation and development in the tsunami response*. Londres, Coalition pour l'évaluation du tsunami. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/pool/files/lrrd-final-report.pdf>
- CICR. (2004). *Operational best practices regarding the management of human remains and information on the dead by non-specialists: For all armed forces: For all humanitarian organizations*. Genève : Comité international de la Croix-Rouge. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : [http://www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/htmlall/p0858/\\$File/ICRC_002_858.PDF!Open](http://www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/htmlall/p0858/$File/ICRC_002_858.PDF!Open)
- Coburn, A. W., Spence, R. J. S., & Pomonis, A. (1992, July). *Factors determining human casualty levels in earthquakes: Mortality prediction in building collapse*. Document présenté à la Tenth World Conference on Earthquake Engineering, 19-24 juillet, 1992, Madrid, Espagne. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=uHtDvBvWGREC&oi=fnd&pg=PA5989&dq=BUILDING+DAMAGE+AND+HUMAN+CASUALTIES&ots=KwQ0Hn6_gT&sig=rmqm9xuE_9CkKabZGbLAgYHXhx4#PPA5993,M1
- Corsellis, T., Vitale, A., Muysers-Boucher, I. d., Secula, F., Vita-Finzi, L., Brighton, N., Earp, H., Maroun, V., Scott, J., Slater, M., Stone, V., Troger, A., O'Donnell, I., Aysan, Y., Burton, C., Davis, I., Fitzpatrick, D., Pelling, M., Vatsa, K., & Gloor, H. (2008). *Transitional settlement and reconstruction after natural disasters: Field Edition*. Genève : OCHA, Shelter Centre, DFID. Dernier accès le 6 juin 2008 sur : <http://www.sheltercentre.org/shelterlibrary/items/pdf/TransitionalSettlementandReconstructionAfterNaturalDisasters.pdf>
- Cosgrave, J. (2007). *Synthesis Report: Expanded Summary: Joint evaluation of the international response to the Indian Ocean tsunami*. Londres, Coalition pour l'évaluation du tsunami. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/Syn_Report_Sum.pdf
- Cosgrave, J., & Nam, S. (2007). *Evaluation of DG ECHO's Actions in response to the Pakistan Earthquake of 2005*. Bruxelles : ECHO. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://ec.europa.eu/echo/files/policies/evaluation/2007/pakistan.pdf>
- Crawford, P., Bysouth, K., Nichols, D., & Thompon, F. (2006). *CAER Cluster Evaluation: Pakistan Earthquake*. Canberra: AusAid. (AusAid No. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.ausaid.gov.au/publications/pdf/pakistan_eval.pdf
- Curtis, V. A. (2007a). *Dirt, disgust and disease: a natural history of hygiene*. *J Epidemiol Community Health*, 61(8), 660-664. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://jech.bmj.com/cgi/content/abstract/61/8/660>
- Curtis, V. A. (2007b). *Stanier Lecture 2005: A natural history of hygiene*. *The Canadian Journal of Infectious Diseases and Medical Microbiology*, 18(1), 11-14. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.hygienecentral.org.uk/pdf/NatHistHy%20Proof.pdf>

- Danvers, K., Somasundaram, D. J., Sivayokan, S., & Sivashanka. (2005). *Qualitative assessment of psychosocial issues following the tsunami*. Jaffna: Mental Health Task Force in Disaster. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.who.int/hac/events/tsunamiconf/presentations/2_14_non_governmental_actors_canagarathnam_doc.pdf
- Dengler, L., & Preuss, J. (2003). *Mitigation Lessons from the July 17, 1998 Papua New Guinea Tsunami*. *Pure and Applied Geophysics*, 160(10), 2001–2031. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://dx.doi.org/10.1007/s00024-003-2417-x>
- de Ville de Goyet, C. (1979). *Maladies transmissibles et surveillance épidémiologique lors de désastres naturels*. *Bulletin de l'Organisation Mondiale de la Santé*, 57(2), 153-165. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : [http://whqlibdoc.who.int/bulletin/1979/Vol57-No2/bulletin_1979_57\(2\)_153-165.pdf](http://whqlibdoc.who.int/bulletin/1979/Vol57-No2/bulletin_1979_57(2)_153-165.pdf)
- de Ville de Goyet, C. (2000). *Stop propagating disaster myths*. *Lancet*, 356(9231), 762-764. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://download.thelancet.com/pdfs/journals/0140-6736/PIIS0140673600026428.pdf>
- de Ville de Goyet, C. (2004). *Epidemics caused by dead bodies: a disaster myth that does not want to die*. *Rev Panam Salud Publica*, 15(5), 297-299. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/query.fcgi?cmd=Retrieve&db=PubMed&dopt=Citation&list_uids=15231075
- de Ville de Goyet, C., & Morinière, L. (2006). *The role of needs assessment in the tsunami response*. Londres : Tsunami Evaluation Coalition. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/pool/files/needs-assessment-final-report.pdf>
- EERI. (2006). *The Kashmir Earthquake of October 8, 2005: Impacts in Pakistan: Learning From Earthquakes*: EERI Special Earthquake Report: February 2006: EERI. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.eeri.org/lfe/pdf/kashmir_eeri_2nd_report.pdf
- Elnashai, A. S., Kim, S. J., Yun, G. J., & Sidarta, D. (2006). *The Yogyakarta Earthquake of May 27, 2006*. Urbana-Champaign: Mid-America Earthquake Centre. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://mae.cee.uiuc.edu/documents/MAE_Center_Yogyakarta_Report.pdf
- ERRA. (2007). *Progress Report as on 1st September 2007*. Islamabad: Earthquake Reconstruction and Rehabilitation Authority. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.erra.gov.pk/Reports/ProgressReport01Sep2007.pdf>
- Escaleras, M., Anbarci, N., & Register, C. A. (2007). *Public sector corruption and major earthquakes: A potentially deadly interaction*. *Public Choice*, 132(1), 209-230. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.springerlink.com/content/j386176732260478/>
- Eye on Aceh. (2006). *A People's Agenda? Post Tsunami aid in Aceh*: Eye on Aceh/Aid Watch. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.reliefweb.int/library/documents/2006/eoa-idn-28feb.pdf>
- Fallahi, A. (2007). *Lessons learned from the housing reconstruction following the Bam earthquake in Iran*. *Australian Journal of Emergency Management*, 22(1), 26-35. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : [http://www.ema.gov.au/agd/EMA/rwpattach.nsf/VAP/\(A80860EC13A61F5BA8C1121476F6CC3C\)~AJEM_Feb07_fallahi.pdf/\\$file/AJEM_Feb07_fallahi.pdf](http://www.ema.gov.au/agd/EMA/rwpattach.nsf/VAP/(A80860EC13A61F5BA8C1121476F6CC3C)~AJEM_Feb07_fallahi.pdf/$file/AJEM_Feb07_fallahi.pdf)
- FAO. (2005). *Tsunami communities reborn: Rebuilding livelihoods better than before*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.fao.org/docs/eims/upload/198077/Tsunami_en.pdf
- FAO. (2007). *Real Time Evaluation of the FAO Emergency and Rehabilitation Operations in Response to the Indian Ocean Earthquake and Tsunami: Final Report: Final Version*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.fao.org/pbe/pbee/common/ecg/333/en/TsunamiRTEFinalReportEN.pdf>

- FICR. (2007). *Report of the Middle East Forum on International Disaster Response Laws, Rules and Principles (IDRL): Abu Dhabi, 19–20 June 2007*. Abu Dhabi : FICR, Société du Croissant-Rouge des E.A.U., Gouvernement des E.A.U. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.ifrc.org/docs/pubs/idrl/me-forum-report.pdf>
- Fletcher, L. E., Stover, E., Weinstein, H. M., Morgan, A. A., Nababan, A., Widjaya, A. A., Cohen, D., Chusri, D., Naidu, V. C., Bunde, K. M., Berger, J. T., Burstein, M., & Reilly, C. (2005). *After the Tsunami: Human Rights of Vulnerable Populations*. Berkeley: East-West Center; Human Rights Center, University of California, Berkeley. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.hrcberkeley.org/pdfs/tsunami_full.pdf
- Floret, N., Viel, J.-E., Mauny, F., Hoen, B., & Piarroux, R. (2006). *Negligible risk for epidemics after geophysical disasters* [Electronic Version]. *Emerging Infectious Diseases*, 14, 543-548. Retrieved 20 April, 2006, from <http://www.cdc.gov/ncidod/EID/vol12no05/05-1569.htm>
- Ghafory-Ashtiany, M. (1999). *Rescue operation and reconstruction of recent earthquakes in Iran*. *Disaster Prevention and Management*, 8(1), 5-20. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.emeraldinsight.com/Insight/viewContentItem.do?contentId=870944>
- Ghafory-Ashtiany, M., & Hosseini, M. (2008). *Post-Bam earthquake: recovery and reconstruction*. *Natural Hazards*, 44(2), 229-241. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://dx.doi.org/10.1007/s11069-007-9108-3>
- Goyder, H., Coventry, C., Adams, J., Kaiser, T., Williams, S., & Smillie, I. (2006). *Links between relief, rehabilitation and development in the tsunami response: Policy Study*. Londres : Coalition pour l'évaluation du tsunami. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/pool/files/lrrd-policy-study.pdf>
- Guha-Sapir, D., & Panhuis, W. v. (2005). *The Andaman Nicobar earthquake and tsunami 2004: Impact on diseases in Indonesia*. Bruxelles : Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED). Dernier accès le 9 juin 2008 sur : http://www.cred.be/docs/cred/publications/Tsunami_report.pdf
- Holdsworth, P., & Mutale, M. (2006). *Ex-ante Evaluation of Potential DIPECHO Interventions in South East Africa and South West Indian Ocean*. Bruxelles : SHER et Transtec.
- Home Office (Ministère de l'intérieur britannique). (2004). *Guidance on dealing with fatalities in emergencies*. Londres : Home Office et Cabinet Office (Bureau du conseil des ministres britannique). Dernier accès le 23 février 2008 sur : <http://www.ukresilience.info/upload/assets/www.ukresilience.info/fatalities.pdf>
- Houghton, R. (2007). *Surge capacity in the humanitarian relief and development sector*. Londres : People in Aid. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.peopleinaid.org/pool/files/publications/surge-final.pdf>
- Humanitarian Initiatives UK, Disaster Mitigation Institute, & Mango. (2001a). *Independent Evaluation: The DEC Response to the Earthquake in Gujarat January–October 2001: Volume One: Executive Summary*. Londres : Disasters Emergency Committee. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.actionaid.org.uk/content_document.asp?doc_id=347
- Humanitarian Initiatives UK, Disaster Mitigation Institute, & Mango. (2001b). *Independent Evaluation: The DEC Response to the Earthquake in Gujarat January–October 2001: Volume Three: Sector Reports*. Londres : Disasters Emergency Committee. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.actionaid.org.uk/content_document.asp?doc_id=349

- Humanitarian Initiatives UK, Disaster Mitigation Institute, & Mango. (2001c). *Independent Evaluation: The DEC Response to the Earthquake in Gujarat January–October 2001: Volume Two: Main Report*. Londres : Disasters Emergency Committee. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.actionaid.org.uk/content_document.asp?doc_id=348
- ICASERD. (2005). *Food and Labor Market Analysis And Monitoring System in Nanggroe Aceh Darussalam (NAD) Province: Final Report: Indonesian Center for Agro Socio Economic Research and Development*. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.tsunami-evaluation.org/NR/rdonlyres/EC5EB876-4799-402B-8074-4FF62A3DEE7C/0/ICASERD_Food_LabouR_Market_Survey_20050731.pdf
- Institut Fritz. (2005a). *Lessons from the Tsunami: Survey of Affected Families in India and Sri Lanka*. San Francisco: Institut Fritz. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.fritzinstitute.org/PDFs/findings/AffectedFamilies.pdf>
- Institut Fritz. (2005b). *Lessons from the Tsunami: Top Line Findings*. San Francisco: Institut Fritz. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.fritzinstitute.org/PDFs/Programs/Findings_Sept2605.pdf
- Institut Fritz. (2005c). *Recipient perceptions of aid effectiveness: rescue, relief and rehabilitation in tsunami affected Indonesia, India and Sri Lanka*. San Francisco: Institut Fritz. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.fritzinstitute.org/PDFs/findings/NineMonthReport.pdf>
- IPS. (2005a). *Listening to those who lost: Survey and Analysis of Rebuilding and Relocation of Tsunami affected Households in Sri Lanka*. Colombo: Institute Of Policy Studies. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.ips.lk/news/newsarchive/2005/news2005_jul_dec.html
- IPS. (2005b). *Livelihoods post tsunami: build back better?: 1st–2nd December 2005 workshop* organized by Institute of Policy Studies (IPS) à BMICH, Colombo – Workshop Report. Colombo: Institute of Policy Studies. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.ips.lk/news/newsarchive/2005/01122005_p_tsun/workshop_report.pdf
- Iqbal, S., Dilloway, S., & Tuck, E. (2008). *Accountability to beneficiaries in Kashmir*. Teddington: Tear Fund. Dernier accès le 10 juin 2008 sur : <http://www.hapinternational.org/pool/files/tearfund-accountability-to-beneficiaries-in-kashmir.pdf>
- Jayasuriya, S., Steele, P., & Weerakoon, D. (2005, October). *Post-Tsunami recovery: Issues and Challenges in Sri Lanka: Draft for Comments*. Extrait le 3 mai 2006, de : <http://www.adbi.org/files/2005.10.dp39.tsunami.recovery.srilanka.pdf>
- Johansson, M., Foerster, B., Kishore, K., Lynch, M., & A. Planitz. (2006). *Joint OCHA/DGO/PNUD Mission to Pakistan, 16–19 August 2006: Final Report: Nations Unies*. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.undp.org/cpr/iasec/content/docs/Sep_Links/doc_8.pdf
- Ketel, H., Bhat, M., Fernando, U., Marut, D., & Louwes, K. (2005). *Real-Time Evaluation of ACT International Tsunami Disaster Programs Appeal - Asia Earthquake & Tsunamis - ASRE51: ACT International*
- Khalid, N., & Haider, M. N. (2006). *Pakistan earthquake emergency response in Azad Jammu and Kashmir, 2005–2006*. Londres: Save the Children
- Kuwata, Y., Takada, S., & Bastami, M. (2005). *Building damage and human casualties during the Bam-Iran Earthquake*. Asian Journal of Civil Engineering (Building and Housing), 6(1-2), 1-19. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.bhrc.gov.ir/Publication/AJCE/PDF/Vol6No1-2/Kuata-1.pdf>
- Lazar, D., Lane, W., & Taylor, L. B. (1993). *El Salvador Earthquake Reconstruction Project Evaluation*. Washington: USAID. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/XDABG543A.pdf

- Lee, A. C. (2005). *Final Report: Real Time Evaluation of Medair's 'Tsunami Emergency Response' Programme in Sri Lanka: Field visit May 29–June 9, 2005*. MedAir. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.tsunami-evaluation.org/NR/rdonlyres/1C0BF002-3A97-4395-96D8-C0276E90A6D2/0/Medair_srilanka_evaluation_report_2005_3.pdf
- Leitmann, J. (2007). *Cities and calamities: learning from post-disaster response in Indonesia*. Journal of urban health: bulletin of the New York Academy of Medicine, 84(3 Suppl), i144-153. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.pubmedcentral.nih.gov/articlerender.fcgi?artid=1891651>
- Lindgren, D., Matondang, M., & Putri, D. (2005). *Tsunami Relief Study: Effectiveness of the Tsunami relief effort* (Présentation PowerPoint préparée pour l'Unicef). Jakarta: TNS
- Lloyd, C., Mete, C., & Grant, M. (2007). *Rural Girls in Pakistan: Constraints of Policy and Culture*. In M. Lewis & M. Lockheed (Eds.), *Exclusion, Gender and Schooling: Case Studies from the Developing World*. (pp. 99–118). Washington: Center for Global Development. Dernier accès le 7 juin 2008 sur : <http://www.cgdev.org/doc/books/lewis-lockheed-eduCaseStudies/lewis-lockheed-chapter4.pdf>
- Maged, C., Neu, P., Clennon, M., & Robinson, J. (1986). *Southern Italy Earthquake Reconstruction Program (SIERP): Part I: Final evaluation of the PVO component*. Washington: USAID. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDAAU455.pdf
- Manfield, P. (2007). *Java Earthquake 2006/7: Part I: Early Recovery*. Jakarta: Coordonnateur humanitaire des Nations Unies/Bureau du coordonnateur résident. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Portals/1/cluster%20approach%20page/Evaluation/Evaluation%20for%20Early%20Recovery%20in%20Java%20v5.pdf>
- Mattock, J. L. (2005). *Resource Loss and Psychosocial Distress: An Application of the Conservation of Resources (COR) Model to the 2004 Asian Tsunami in Sri Lanka*. University of Northumbria, Newcastle. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/mattlock_psychosocial_distress_tsunami_nov_2005.pdf
- McGinn, C., Anis, R., Bari, A., Kasi, M., Ambreen, A., Bay, J., & Khan, A. (2006). *As If All Happiness Vanished In the Wink of an Eye: An Assessment of Relief, Transition, and Development Needs of the Earthquake-Affected Population of Allai Valley, NWFP*. Washington: Save the Children USA. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://apps.odi.org.uk/erd/ReportDetail.aspx?reportID=3435>
- Morgan, O. (2004). *Infectious disease risks from dead bodies following natural disasters*. Rev Panam Salud Publica, 15(5), 307-312. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/query.fcgi?cmd=Retrieve&db=PubMed&dopt=Citation&list_uids=15231077
- Morgan, O., & de Ville de Goyet, C. (2005). *Dispelling disaster myths about dead bodies and disease: the role of scientific evidence and the media*. Rev Panam Salud Publica, 18(4), 33–36. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.omorgan.info/download/papers/Dead%20&%20Media%20-%20PAHO%202005.pdf>
- Morgan, O. M., Tidball-Binz, M., & Van Alphen, D. (2006a). *Management of dead bodies after disasters : a field manual for first responders*. Washington, D.C.: Organisation panaméricaine de la santé. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.paho.org/english/dd/ped/DeadBodiesFieldManual.pdf>
- Morgan, O. W., Sribanditmongkol, P., Perera, C., Sulasm, Y., Van Alphen, D., & Sondorp, E. (2006b). *Mass Fatality Management following the South Asian Tsunami Disaster: Case Studies in Thailand, Indonesia, and Sri Lanka*. PLoS Medicine, 3(6), 0809-0815. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://medicine.plosjournals.org/archive/1549-1676/3/6/pdf/10.1371_journal.pmed.0030195-L.pdf

- Nakagawa, Y., & Shaw, R. (2004). *Social Capital: A Missing Link to Disaster Recovery*. International Journal of Mass Emergencies and Disasters, 22(4), 5-34. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.iedm.ges.kyoto-u.ac.jp/publication/papers/2005/25%20Social%20Capital%20A%20missink%20link%20to%20disaster%20recovery.pdf>
- Nations Unies. (2004). Conférence de presse du 29 décembre 2004 de Jan Egeland coordinateur de secours en situation d'urgence de l'ONU sur le tsunami d'Asie (Webcast ed., Length: 50:43). New York: United Nations Webcast. Dernier accès le 2 avril 2008 sur : <http://webcast.un.org/ramgen/ondemand/pressconference/2004/pc041228.rm>
- Nations Unies. (2005). *Pakistan 2005 Earthquake: Early Recovery Framework: with preliminary costs of proposed interventions*. Islamabad: Nations Unies. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.reliefweb.int/library/documents/2005/un-pak-16nov.pdf>
- Neumayer, E., & Plümper, T. (2007). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981-2002*. Londres : LSE. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : [http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/SHIG-7ELHDA/\\$file/GenderedNature_NaturalDisasters_Jan2007.pdf?openelement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/SHIG-7ELHDA/$file/GenderedNature_NaturalDisasters_Jan2007.pdf?openelement)
- NHS Business Services Authority (Service national de santé britannique). (2007, 24 September). Demande de liberté d'information du 29 septembre 2007. Extrait le 9 juin 2008, de https://www.ppa.org.uk/foiRequest/foiRequestDetail.do?bo_id=777
- Noji, E. K., & Toole, M. J. (1997). *The historical development of public health responses to disaster*. Disasters, 21(4), 366-376. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/query.fcgi?cmd=Retrieve&db=PubMed&dopt=Citation&list_uids=9455008
- Norio, M., Ken, M., Masami, K., & Haruo, H. (2003). *Relocation process at resettlement site after 1992 Flores earthquake and tsunami disaster* (Version originale en japonais – seul le résumé est disponible en anglais). Journal of Architecture, Planning and Environmental Engineering(Transactions of AIJ), 566, 1-8. Dernier accès le 9 juin 2008 at: <http://sciencelinks.jp/j-east/article/200311/000020031103A0295137.php>
- Nuestro, O., & Mongcopa, C. J. (2007). *Pakistan Country Assistance Program Evaluation: May 2007*. Manila: Banque asiatique de développement Service d'évaluation des opérations. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.adb.org/Documents/CAPE/PAK/CAPE-PAK-2007/CAPE-PAK-2007.pdf>
- OCHA. (2007). *Cluster Approach: Lessons learned: Yogyakarta and Central Java Earthquake, Indonesia* (revise le 5 mars 2007). Yogyakarta: Bureau des Nations Unies, Yogyakarta et Java centre. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Portals/1/cluster%20approach%20page/training/CSLT%20March%2007/best%20practices/AppendixDLessons%20LearntYogyakarta.pdf>
- OIM. (2005a). *Settlement and Livelihood Needs and Aspirations Assessment of Disaster-Affected and Host Communities in Nanggroe Aceh Darussalam: 2005*. Organisation internationale pour les migrations. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/IOM_Needs_Aspirations_Assessment_20050506.pdf
- OIM. (2005b). *Settlement and Livelihood Needs and Aspirations Assessment of Disaster-Affected and Host Communities in Nias and Simeulue*. Organisation internationale pour les migrations. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.humanitarianinfo.org/srilanka/catalogue/Files/Info%20Centre/TEC/TEC018_IOM_eeds_aspirations_nias_id_20050701.pdf

- OMS. (2005). *Draft Report of the Health Aspects of the Tsunami Disaster in Asia: WHO Conference Phuket, Thaïlande, 4–6 mai 2005*. Genève : Organisation mondiale de la santé. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/who_conference_draft.pdf
- Organisation panaméricaine de la santé. (2004). *Management of dead bodies in disaster situations*. [Washington, DC]: Organisation panaméricaine de la santé et Organisation mondiale de la santé. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.paho.org/english/dd/ped/DeadBodiesBook.pdf>
- Oxfam. (2005, 14 December). *A place to live, a place to stay: Challenges in providing shelter in India, Indonesia, and Sri Lanka after the tsunami*. Note d'information d'Oxfam Extrait le 4 mai 2006, de http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/conflict_disasters/downloads/bn_tsunami_shelter.pdf
- Peek-Asa, C., Kraus, J. F., Bourque, L. B., Vimalachandra, D., Yu, J., & Abrams, J. (1998). *Fatal and hospitalized injuries resulting from the 1994 Northridge earthquake*. *Int. J. Epidemiol.*, 27(3), 459-465. Dernier accès le 2 juillet 2008 sur : <http://ije.oxfordjournals.org/cgi/content/abstract/27/3/459>
- Petal, M. A. (2003). *Epidemiology of deaths and injuries in the August 17, 1999, 3: 02 am m= 7.4, Kocaeli earthquake: Paper No: AE-045*. Document présenté lors de la Fifth National Conference on Earthquake Engineering, 26–30 mai 2003, Istanbul, Turquie. . Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.probina.com.tr/5UDMK/PDF/AE045_FP.pdf
- PNUD. (2006). *Gender Mainstreaming in Recovery Phase – post Earthquake, Pakistan*. Islamabad: Programme des Nations Unies pour le développement. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.undp.org.pk/publication/Gender%20Mainstreaming%20in%20Recovery%20Phase-Post%20Earthquake%20Pakistan.pdf>
- PNUD, B. (2004). *Reducing disaster risk : a challenge for development*. New York: Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau pour la prévention des crises et le relèvement. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.undp.org/cpr/disred/documents/publications/rdr/english/rdr_english.pdf
- Projet Sphère. (2004). *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes* (ed. 2004). Genève : Projet Sphère. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.sphereproject.org/component/option,com_docman/task,cat_view/gid,44/Itemid,203/lang,french/
- Prolog. (2006). *Evaluation of the DG ECHO – Save the Children UK Partnership: Final Report*. Bruxelles : ECHO. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://ec.europa.eu/echo/pdf_files/evaluation/2006/sc_uk_final.pdf
- Reed, S., Giossi Caverzasio, S., & Nuttall, P. (2007). *Evaluation of ICRC Rapid Deployment following the 8 October 2005 Earthquake: Executive Summary*. Genève : Channel Research
- Scheper, E., Parakrama, A., & Patel, S. (2006). *Impact of the tsunami response on local and national capacities: Indonesia country report (Aceh and Nias)*. Londres : Coalition pour l'évaluation du tsunami. Dernier accès le 16 février 2010 sur : <http://www.alnap.org/pool/files/capacities-indonesia.pdf>
- Setchell, C. A. (2005). *Reducing vulnerability through livelihoods promotion in shelter sector activities: an initial examination for potential mitigation and post-disaster application*: (Feinstein International Famine Center Working Paper No 5). Boston: Tufts University. Dernier accès le 10 juin 2008 sur : [http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/LGEL-5DHDYP/\\$file/Reducing%20vulnerability.pdf?openelement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900sid/LGEL-5DHDYP/$file/Reducing%20vulnerability.pdf?openelement)

- Sheppard, S., Hill, R., Tal, Y., Patsi, A., Mullen, K., Ladek, S., Husen, K. V., & Barrows, B. (2005). *The Economic Impact of Shelter Assistance in Post-Disaster Settings*. Washington: CHF International and USAID. Dernier accès le 10 juin 2008 sur : <http://www.sheltercentre.org/shelterlibrary/items/pdf/EconomicImpactOfShelterAssistanceInPost-DisasterSettings.pdf>
- So, E. (2007). *LessLoss Project: Sup-Project 10: Disaster scenarios and loss modelling in urban areas*. Présentation at Lisbon Dissemination Workshop of 25 May 2007. Lisbon : Laboratório Nacional de Engenharia Civil (LNEC). Dernier accès le 2 juillet 2008 sur : http://www-ext.lnec.pt/LNEC/DE/NESDE/downloads/LESSLOSS_Workshop_Lisboa_Maio_2007/ComunicationsSP10/UCAM_United_Kingdom.pps
- Spence, R. (2007). *Saving lives in earthquakes: successes and failures in seismic protection since 1960*. Bulletin of Earthquake Engineering, 5(2), 139-251. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://dx.doi.org/10.1007/s10518-006-9028-8>
- Srinivasan, K., Venkatesh, K., & Nagaraj, V. (2005). *The State and Civil Society in Disaster Response: An Analysis of the Tamil Nadu Tsunami Experience*. Mumbai: Tata Institute of Social Sciences. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.un.org.in/untrs/reports/care2005rep.pdf>
- Strand, A., & Borchgrevink, K. (2006). *Review of Norwegian Earthquake Assistance to Pakistan 2005 and 2006*. Bergen: Christian Michelsen institute. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.cmi.no/publications/file/?2449=review-of-norwegian-earthquake-assistance-to>
- TANGO International. (2007). *Final Evaluation Report: A Multi Component Review: End of Project study of Tsunami Impacted communities in Southern India* World Vision Foundation of India. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://apps.odi.org.uk/erd/download.aspx?rep=rep&ID=3536>
- Tearfund. (2005). *Learn the lessons: Governments must change the way they do aid work after thousands of needless deaths in recent disasters*. Londres : Tearfund. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.tearfund.org/webdocs/Website/News/Disasters%20Media%20Report%20-%20SMALLER%20VERSION.pdf>
- Telford, J., Arnold, M., Harth, A., & ASONOG. (2004). *Learning Lessons from Disaster Recovery: The Case of Honduras (Disaster Risk Management Working Paper 8)*. Washington: Banque mondiale. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://siteresources.worldbank.org/INTDISMGMT/Resources/honduras_wps.pdf
- Telford, J., Cosgrave, J., & Houghton, R. (2006). *Joint Evaluation of the international response to the Indian Ocean tsunami: Synthesis Report*. Londres : Coalition pour l'évaluation du tsunami. Dernier accès le 16 février 2010 sur : [http://www.alnap.org/pool/files/synthrep\(1\).pdf](http://www.alnap.org/pool/files/synthrep(1).pdf)
- Ternström, B., Girard-Barclay, E., Rajasingham, D., Deshmukh, Y., & Pedersen, S. B. (2006). *Links between relief, rehabilitation and development in the tsunami response: Sri Lanka Case Study*. Londres : Coalition pour l'évaluation du tsunami. Dernier accès le 16 février 2010 sur : http://www.alnap.org/pool/files/lrrd_sri_lanka.pdf
- Toole, M. (1997). *Communicable Diseases and Disease Control*. In E. K. Noji (Ed.), *The public health consequences of disasters* (pp. 79-100). New York: Oxford University Press. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=J3N7_Ed8-wYC&oi=fnd&pg=PR2&dq=The+public+health+consequences+of+disasters&ots=AN58JjLzQU&sig=P5cKwzkN9ggEMYci7yDelKxm0Ps#PPA79,M1
- Topley, W. (1988). *The Biology of Epidemics: Croonian Lecture delivered 17 July 1941*. In C. Buck, A. Llopis, E. Najera & M. Terris (Eds.), *The challenge of epidemiology: issues and selected readings* (pp. 731-747). Washington DC: Organisation panaméricaine de la santé

- UNHCR, & OIT. (1995). *Shelter provision and employment generation*. Nairobi and Geneva: UNHCR et OIT http://hq.unhabitat.org/downloads/docs/3579_4894_HS-339.pdf
- United States Geological Service. (2008a). *Historic Worldwide Earthquakes*. Extrait le 3 juillet 2008, de <http://earthquake.usgs.gov/regional/world/historical.php>
- United States Geological Service. (2008b). *Earthquakes with 1,000 or More Deaths since 1900*. Extrait le 3 juillet 2008, de http://earthquake.usgs.gov/regional/world/world_deaths.php
- UNORC. (2006). *Sample Survey on IDPs Living with Host Communities: Findings and Analysis*: Bureau du coordonnateur des activités de redressement des Nations Unies en Aceh et à Nias (1 mai 2006). Dernier accès le 1er mai 2006 sur : <http://www.reliefweb.int/library/documents/2006/unorc-idn-28mar.pdf>
- USAID. (2006). *Pakistan Quake Relief*. Washington: Agence américaines pour le développement international. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://www.usaid.gov/locations/asia_near_east/documents/south_asia_quake/pakistan_quakerelief.pdf
- USAID Colombie. (2002). *Final Report: Special Objective: Earthquake Reconstruction*. Washington: USAID. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACI643.pdf
- USAID Inde. (2002). *Strategic Objective Close-out Report: Gujarat Earthquake Recovery Initiative*. Washington: USAID. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACF364.pdf
- Vaux, T., Bhatt, M., Disaster Mitigation Institute, Bhattacharjee, A., Lipner, M., McCluskey, J., Naik, A., Stevenson, F., Muse, I. A., Rawal, V., Routley, S., Silva, K. T., & Wiles, P. (2005). *Independent evaluation of the DEC tsunami crisis response: Report to the Board: December 2005*. Londres : Disasters Emergency Committee
- Wall, I. (2005). *Where's My House? Improving communication with beneficiaries: an analysis of information flow to tsunami affected populations in Aceh Province*. PNUD. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://www.humanitarianinfo.org/sumatra/reference/assessments/doc/other/UNDP-WhereMyHouseFinal.pdf>
- Wiles, P., Selvester, K., & Fidalgo, L. (2005). *Learning Lessons from Disaster Recovery: The Case of Mozambique* (Disaster Risk Management Working Paper 12). Washington: Banque mondiale. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : <http://siteresources.worldbank.org/INTDISMGMT/Resources/mozambique.pdf>
- Wilson, P., Reilly, D., Russell, R., Wright, M., Arini, A., Cempaka, D., Diastami, E., Narulita, L., Anindita, M. A., Bowo Santosa, Y. J. D., Handani, Y., & Wahyuningsih, Y. T. (2007). *CARE, Catholic Relief Services, Save the Children et World Vision Indonésie : Évaluation conjointe de leurs interventions suite au tremblement de terre de Yogyakarta*. Jakarta: CARE, Catholic Relief Services, Save the Children et World Vision Indonésie. Dernier accès le 8 juin 2008 sur : http://crs.org/publications/pdf/M&E200707_e.pdf